

# LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui  
Sont-ils appliqués ? - Non !

Revue tri-mensuelle paraissant le 10, le 20 et le 30

## ABONNEMENTS

UN AN	
France . . . . .	25.00
Pour les Ligeurs . . . . .	20 00
Etranger . . . . .	30.00

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

10, Rue de l'Université, PARIS VII<sup>e</sup>  
TÉL. LITTRÉ 02-92

Directeur : **HENRI GUERNUT**

## PRIX DU NUMÉRO : 1 fr.

Adresse Télégraphique :  
DROITHOM-PARIS  
Chèques postaux :  
c/c 218.25, PARIS

## SOMMAIRE

A LA MÉMOIRE DE

# ALPHONSE AULARD

(1849-1928)

Discours de Victor Basch, Édouard Herriot, Camille Bloch,  
Marcel Batilliat, François de Tesson

Articles de Pierre Flottes, Ferdinand Buisson, Henri Guernut,  
A. Milhaud, E. Borel, F. Strowski, Cudenet, G. Veil, E. Kahn, Boris,  
A. Lebey, Mirkine-Guetzévitch, P. Favreau, etc.

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT  
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES

**CONFIEZ-NOUS  
VOS ANNONCES  
VOTRE RÉCLAME**

La publicité de la revue, de par son important tirage, est toujours d'un grand rendement.

**SERVICE DE PUBLICITÉ**

RECLAME. — Prix de la ligne : 4 fr. (55 lettres, signes et espaces par ligne de 7). Colonne de 8 centimètres de largeur, 92 lignes à la colonne.

TARIF DEGRESSIF. Par contrat annuel de :  
250 lignes, 5 % en moins, soit 3 fr. 80 la ligne  
500 — 15 % — soit 3 fr. 40 —  
1.000 — 35 % — soit 2 fr. 60 —

Pour renseignements complémentaires, envoi de textes, signatures de contrats, s'adresser à Jules Dupont : « LA PUBLI-CITE LUCRATIVE », 14, rue du Delta, Paris (9<sup>e</sup>), téléphone : Trudaine 19-19, chargé de toute la publicité de la revue.

**HUILES - SAVONS CAFÉS - THÉS**

GRAISSE ALIMENTAIRE VÉGÉTALE "BORRÉOL" (remplaçant avantageusement beurre et graisse)

Bouet père et fils, à Salon de Provence (B.-du-R.), maison fondée en 1890 (87<sup>e</sup> année). Prix cour. sur dem. Agents demandés Remises aux Liqueurs

**LA PUBLICITÉ SOUS TOUTES SES FORMES**

et dans toute sa force en SYRIE, LIBAN, PALESTINE, ÉGYPTÉ et MÉSOPOTAMIE (IRACK) par

L'AGENCE PUBLICITAS B. P. N° 639, place des Canons, BEYROUTH (Syrie) Tarifs-devis et tous renseignements sur demande

**FONCTIONNAIRES**

agents ou employés des grandes Administrations (Chemins de fer, Banq. Gaz, Électricité, T.C.R.P., etc.), si vous voulez obtenir à des conditions raisonnables des

**PRÊTS D'ARGENT**

n'oubliez pas qu'à la Banque Française des Fonctionnaires, société anon. cap. dix millions, dont le siège est à Paris, 33, rue de Mogador, vous trouverez

**VOTRE BANQUE**

**VINS de PRODUCTION**

du Producteur au Consommateur Vente directe sans intermédiaire

le litre 1<sup>fr</sup> 80 (vin blanc / vin rouge)

demande, notice et cartons d'expédition à l'UNION CORP. VINICOLE OUVRIÈRE

5<sup>e</sup> FOU LA GRANDE (Gironde)

Représentants demandés

situation offerte, dans chaque ville ou commune, à des déposataires-grants avec petit apport. Participation aux bénéfices.

Echantillons rouge et blanc contre 4 francs

**BIJOUX**

OCASIONS MULTIPLES en Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

demande le catalogue sans engagement d'achat

GROSS, 48, rue Rochecouart PARIS (9<sup>e</sup>)

PRIX SPÉCIAUX POUR LES LECTEURS DES "CHAÏERS"

MOINS CHER QU'AU COMPTANT

10 à 15 MOIS DE CRÉDIT

**ROSIERS**

tres variés en plants, extra. ARBRES FRUITIERS. Catal. illustré

avec conseils de culture gratis. Remise 5/0/0 aux Liqueurs

A. PENNY, Horticulteur, 28, rue de Vallières, CLERMONT FERRAND

**FOURRURES, PELLETERIES**

AVANT DE FAIRE TOUT ACHAT CONSULTER MODÈLES ET PRIX

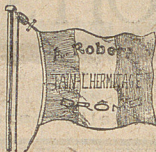
— 5 % remise aux Liqueurs — ON SE CHARGE de toutes TRANSFORMATIONS

GRAND CHOIX MANTEAUX et CRAVATES

Adolphe WEISS

50, Rue de Rome, 50 Paris (8<sup>e</sup>) près gare St-Laz. Métro Europe, Tél. Laborde 18-24

**TOUS LES DRAPEAUX**



avec ou sans inscriptions pour MAIRIES, SOCIÉTÉS, PAVOIS BANNIÈRES ET INSIGNES Echarpes & Tapis de Table p/ Mairies Fleurettes pour Journées et TOUS ARTICLES pour FÊTES A.-D. ROBERT — TAIN (Drôme) CATALOGUE FRANCO

**HOME FAMILIAL LA MONTAGNE**

pour enfants délicats et jeunes gens, 500 mètres altitude Situation et climat recommandés par Docteurs. Bains chauffage, école de plein air. Ecr. : Mme Cassignard, à BEAUFORD (Drôme)



Pour toujours avoir un Cerveau lucide

Calivre captivant expose le programme d'une méthode simple et pratique pour développer rapidement la mémoire, la volonté, l'énergie, l'assurance et la lucidité d'esprit, qui caractérisent la supériorité et déterminent infailliblement le succès. — Pendant la période de propagande, il est envoyé franco contre 1 franc en timbres. — Ecrivez aujourd'hui au « Progrès Psychologique » (Service 10) 64, rue de Cléry, Paris (2<sup>e</sup>).

**PEINTURE-DECORATION**

d'Appartements, Boutiques, Extérieurs - PAPIERS PEINTS. Travaux soignés et aux meilleures conditions, par liqueur.

P. MAURELL

5, RUE DE VAUVILLIERS, 5, PARIS (1<sup>er</sup>)

**BANQUE DES COOPÉRATIVES DE FRANCE.**

Chèque postal Paris-462-08

Siège Social : 29, boul. Bourdon, Paris-4<sup>e</sup> sous le contrôle du Mouvement Coopératif et pour son développement

62.000 Comptes — Montant des dépôts : 170 million

Toutes opérations de banque. Facilités, toutes garanties 1025 caisses auxiliaires correspondantes, 10 agences

Ecrire à Paris : 29, boulevard Bourdon

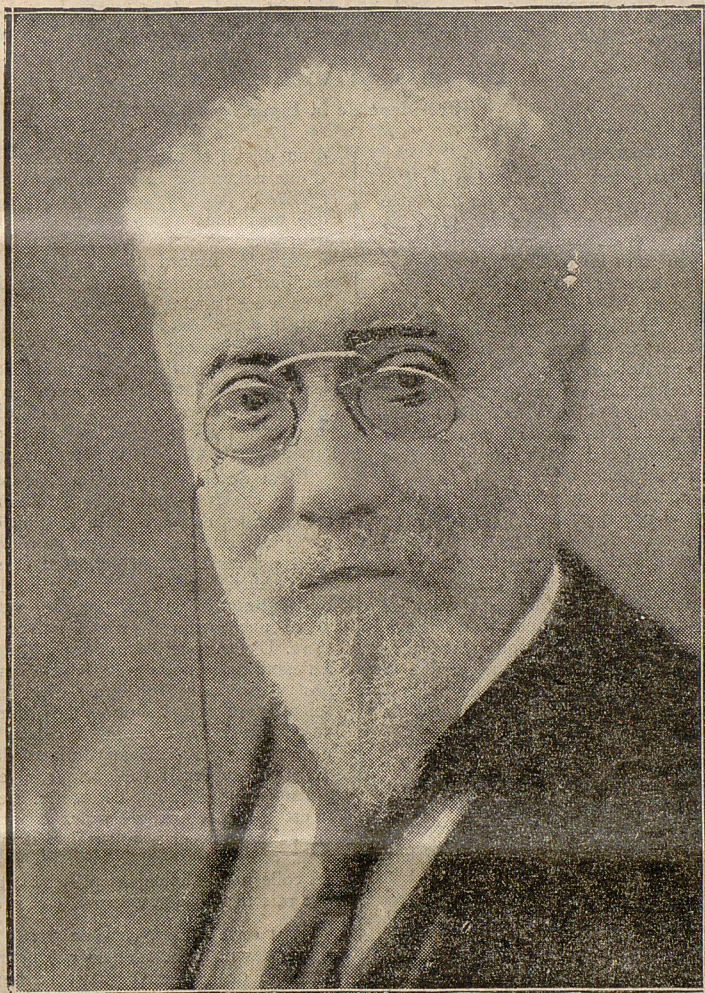
TAUX D'INTÉRÊT (impôt à déduire)

Dépôts à vue, 3,50 % brut (remb. immédiatement sur demande)  
Dépôts à 1 an, 5,50 % l'an brut. — Dépôts à 2 ans, 5,75 % l'an br  
Dépôts à 5 ans, 6 % l'an brut. — Compte de chèques, 3 0/0 brut. — Comptes courants, 3 0/0 brut.

Votre intérêt, votre sécurité, votre devoir, c'est de déposer vos économies à la

**BANQUE DES COOPÉRATIVES DE FRANCE**

N° 25.572 du Registre du Commerce de la Seine



**A. AULARD**

*Vice-président de la Ligue*  
(1849-1928)

A LA MEMOIRE DE  
**ALPHONSE AULARD**

*Discours prononcés aux obsèques, le 26 octobre 1928, à Paris*

**I. Discours de Victor Basch**

Président de la Ligue

Mesdames, Messieurs,

Il y a quinze jours, lors d'une réunion du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme où se débattait l'une des questions les plus délicates qui puissent se poser à une conscience démocratique et où, au sein de ce Comité, plusieurs thèses divergentes s'étaient affrontées, l'une des thèses en présence avait été défendue par l'un de nos vice-présidents, M. Aulard, avec une alacrité si juvénile, avec un verbe si clair et si lumineux, avec une souplesse faite de tant de force et de grâce que les défenseurs de la thèse contraire s'étaient sentis ébranlés et qu'il leur avait fallu rassembler en faisceau tous leurs arguments pour résister à ceux qu'avait fait valoir, avec une verve si éclatante, leur collègue et ami.

Quinze jours seulement se sont écoulés depuis ce soir-là. Et voici que nous accompagnons à sa dernière demeure celui dont la vigueur physique, dont la verdeur intellectuelle, dont l'ardeur morale étaient un objet d'amicale envie pour les plus jeunes d'entre nous. Voici que ce cerveau qu'un prodigieux labeur de soixante ans avait inlassablement nourri et enrichi, a brusquement cessé d'œuvrer, et que cette grande voix, au timbre si châtoyant et si prenant, qui avait capté des peuples d'étudiants et des peuples de militants, s'est tue à tout jamais.

M. Aulard est entré au Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme en 1918 et il en est devenu l'un des vice-présidents en 1921 ; mais s'il n'a participé qu'à ce moment à l'organe directeur de la Ligue, il faut dire que, de tout temps, par l'impulsion la plus profonde de son activité publique, il a été nôtre.

M. Aulard a apporté à la Ligue le prestige d'un érudit à la réputation mondiale, l'autorité d'un des grands animateurs de notre enseignement supérieur.

Il avait débuté par les lettres et c'est le hasard d'une recherche littéraire — une étude sur les grands orateurs de la Révolution — qui l'avait amené à la Révolution française. Une fois qu'il fut entré dans le cercle magique de cet événement, le plus grandiose de tous ceux que connaît l'histoire de l'humanité, il n'en put plus sortir. Il a consacré cinquante ans d'un colossal labeur à en déceler les origines, à en décrire l'évolution, à en sculpter les héros. Il l'a abordé par toutes les avenues, — les grandes routes royales comme les sentes les plus secrètes. — Il a étudié dans tous ses détails et en a dressé une image d'ensemble

d'un dessin si net, d'une si claire ordonnance, d'une richesse si maîtrisée, que c'est là — dans *l'Histoire politique de la Révolution française* — que tous nous avons appris à le vraiment connaître.

Mais M. Aulard n'a pas été seulement le plus profond connaisseur de la Révolution française, il en a été l'amant le plus passionné. Les vérités qu'elle a révélées aux hommes et aux peuples ne lui apparaissaient pas comme des vérités contingentes, ne valant que pour une époque historique limitée et devant, cette époque évanouie, faire place à d'autres vérités : elles étaient éternelles et devaient durer aussi longtemps que des hommes seraient rattachés par le lien social.

Il est des lois qui président à l'exercice de la pensée et les premiers-nés de l'humanité, aussi bien que les derniers-venus et ceux qui viendront après eux, ont été, sont et seront obligés de se soumettre à ces lois, ont été, sont et seront obligés de conduire leur réflexion selon ces lois, si celle-ci doit atteindre le but qu'elle vise : la vérité, il est une raison théorique universelle et nécessaire. D'autre part, il est des règles qui président à l'exercice de notre volonté et à ces règles toutes nos impulsions, quelque divergentes qu'elles soient, sont obligées de se subordonner, si notre volonté veut être conforme à ce qui est vraiment, à ce qui est profondément humain dans l'homme : il est un impératif catégorique, il est une raison pratique universelle et nécessaire. De même enfin, il est des lois auxquelles les hommes vivant en société ne peuvent se soustraire, si la société qu'ils forment doit réaliser les fins les plus hautes que les collectivités humaines peuvent atteindre : il est une raison politique universelle et nécessaire.

C'est cette raison, enrichie par la longue expérience des peuples, aperçue une première fois par le génie des penseurs grecs, retrouvée, après la nuit du Moyen-Age, par les géants de la Renaissance et de la Réforme, éclaircie par les pénétrantes analyses des philosophes anglais et français du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est cette raison qui a inspiré le gigantesque ébranlement révolutionnaire. La Révolution française a retrouvé les titres qu'ont tous les hommes à vivre d'une vie vraiment humaine, d'une vie conforme à la justice et en même temps ouverte à la liberté.

Ces titres, la Révolution les a cristallisés dans les *Déclarations* de 1789, de 1791, de 1793. Les principes que ces *Déclarations* proclament et promulguent, si leur application à des circonstances

politiques et sociales, différant de celles au milieu desquelles ils ont été énoncés, peut et doit être différente, si leur réalisation, qui ne fut jamais totale, doit être conquise toujours à nouveau par le présent et par l'avenir, ces principes en eux-mêmes sont immuables et c'est à eux que, et dans leur vie quotidienne, et dans les moments de crise que traversent les nations, il faut toujours se référer.

Ce fut là, le *Credo* de M. Aulard, un *Credo* auquel il était si fervemment attaché que, dès qu'il l'eut conçu, il éprouva l'impérieux besoin de le communiquer aux autres, non pas seulement dans ses livres, mais dans des articles de journaux et de Revues que son style alerte, sa langue limpide, qui était celle même de ses écrivains préférés, les penseurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, rendait infiniment attrayants à ses lecteurs.

C'est ce *Credo* qu'il ne se lassait pas d'exposer dans des conférences faites pour ce parti radical dont il fut l'une des lumières. C'est ce *Credo* enfin qui l'amena à la Ligue des Droits de l'Homme.

M. Aulard a appartenu à bien des associations, mais je crois que, depuis dix ans, c'est à la Ligue des Droits de l'Homme qu'il a donné le meilleur de lui-même. Ayant pour charte cette *Déclaration* qui, pour M. Aulard, nous l'avons dit, était la charte même de toute démocratie, s'étant donné pour tâche de lutter inlassablement pour la liberté

des individus et des peuples, pour la paix, pour la pensée libre, pour la tolérance, pour l'école laïque, incarnation de la tolérance, la Ligue devait devenir le théâtre où M. Aulard pouvait se déployer le plus complètement. Il se donna à elle de toute sa haute intelligence et de tout son amour ardent de l'idéal démocratique. Il fut l'un des plus assidus parmi les membres de son Conseil directeur, il participa de la manière la plus active à ses Congrès annuels, il allait tous les ans présider les Congrès de nos Fédérations et il était continuellement appelé par nos Sections qui ne se lassaient pas de l'entendre. Il a donné aux *Cahiers*, l'organe de notre association, des études où sa haute érudition savait merveilleusement s'adapter à la bonne volonté de nos militants, de même que, dans ses conférences, il savait admirablement tenir compte du modeste bagage de connaissances de ses auditeurs ruraux et urbains.

Aussi la plus cordiale intelligence régnait entre lui et l'armée de nos militants. Il était infiniment apprécié et aimé, non seulement par ses collègues au Comité Central, mais par l'ensemble de la Ligue. La perte que sa disparition lui fait subir est irréparable. Elle voue à sa mémoire un impérissable souvenir et l'adieu que je lui adresse en son nom est fait de chaude reconnaissance et d'inaltérable affection.

## II. Discours d'Édouard Herriot

Ministre de l'Instruction publique

Mesdames et Messieurs,

Lorsqu'il y a quelques jours à peine, M. Alphonse Aulard m'apportait une preuve nouvelle de son amitié, lorsque, dans une de ces conversations où l'on s'instruit toujours, je l'entendais exposer avec sérénité des principes et des doctrines qui nous étaient également chers, je ne pensais pas que j'allais être appelé à lui apporter sur cette tombe un hommage où l'on me permettrait de laisser parler la reconnaissance personnelle d'un élève à son maître. C'est en des instants comme celui-ci que l'on sent le mieux tout ce que l'on doit à certains esprits, à un homme dont a eu, toute sa vie, les livres à portée de la main, à un savant que l'on allait consulter pour orienter une recherche qui voulait être scrupuleuse, à un juge équitable et bienveillant, affiné de douce ironie, mais rigoureux dans sa méthode aussi bien que dans ses conclusions.

On n'a pas manqué de louer en lui déjà et l'universitaire et le républicain. Et comment le ministre de l'Instruction publique ne saluerait-il pas à son tour cette vie exemplaire de professeur, cette formation studieuse au lycée Louis-le-Grand et dans ce collège Sainte-Barbe qui a rendu d'inoubliables services à la jeunesse libérale, ce stage patient dans l'enseignement secondaire, une ascension méritée par de longs efforts à l'enseignement supérieur ? Belle carrière, unie et laborieuse, con-

sacrée tout entière à l'élaboration et à la diffusion des idées dans cette indépendance qui est le glorieux privilège de l'Université et qui ne cherche sa limite que dans le sentiment du devoir. Une telle activité trouve sa récompense le jour où le Conseil municipal de Paris, après quelques difficultés dont nous n'avons pas perdu mémoire, crée la chaire d'histoire de la Révolution Française pour laquelle Alphonse Aulard se trouvait si naturellement désigné !

Mais chez lui l'universitaire et le démocrate ne font qu'un. Aulard nous offre ce remarquable exemple d'un républicain qui s'est constitué ou qui, du moins, a confirmé ses convictions par l'examen minutieux du passé ! Les généralisations imprudentes l'effarouchent, le scandalisent. Veut-il se faire une idée du rôle de l'Université dans l'Etat ? Il se penche sur les statuts, règlements, arrêtés, instructions, circulaires dénonçant les lacunes, s'il en trouve, critiquant les textes, s'il les retient, aussi impartial que minutieux. Quoi de plus intéressant, par exemple, et de plus original que son examen de la conception napoléonienne, examinée par lui jusqu'en ses bases, jusque dans les détails de l'obscur duel d'idées entre Napoléon et Fontanes ? Déjà, le centre de son étude, c'est la Révolution Française. Une longue lettre à Picaveï nous apporte, sur ce point, des renseignements dont s'éclaire vivement la

figure de l'homme que nous regrettons si profondément.

Lorsqu'en 1886, recommandé au choix du ministre par son ouvrage sur *l'Eloquence parlementaire pendant la Révolution*, Alphonse Aulard prend possession de sa chaire, ah ! messieurs, comme il a vite fait de dominer les polémiques instituées autour de son nom : « Je fais dans mon cours de l'histoire et non de la politique », déclare-t-il. Sa première tâche c'est d'appliquer les procédés de la science aux travaux souvent romanesques, parfois romantiques, toujours prématurés de ses illustres prédécesseurs. Où d'autres ont jugé par système, il introduit, ce cartésien, les lois sévères de l'analyse. Pièce par pièce, année par année, mois par mois, jour par jour, il dissèque les institutions et les hommes, il remonte constamment jusqu'aux documents originaux et loin de considérer le grand événement comme une sorte d'acte mystique, il en recherche, avec les origines dans le lointain passé, les développements dans l'avenir. Peu à peu, autour du Maître, tout une école s'insitue ; elle peuple les universités des professeurs qu'elle a sévèrement formés, et tout autant que de ses œuvres originales, elle se dit fière des recueils de documents publiés par elle, réponse définitive et durable à l'ignorance, au parti pris, au fanatisme de la mauvaise foi.

\*\*\*

C'est à nous qui l'avons si souvent approché de proclamer la scrupuleuse probité de ce savant qui marquait les limites de la science elle-même, dont l'enseignement fut une amitié et qui, selon sa propre formule, « purifiait les passions », sous l'action de l'intelligence. « Voilà de longues années, s'écria-t-il un jour en 1911, qu'ici, dans cette salle de travail, on goûte, jeunes et vieux, la joie de comprendre, non seulement les textes, mais les hommes, — la joie de ne pas haïr, la joie de démêler dans toute opinion ce qu'il y a de vrai, dans toute théorie ou passion politique ce qu'il y a de noble, la joie de discerner jusque dans le fanatisme le plus haineux ce qu'il y a de sincère, la joie d'entrer dans la conscience d'autrui, religieuse ou irreligieuse, non pour la dénigrer, mais pour la vivre afin de l'expliquer, la joie de rendre justice à un adversaire, c'est-à-dire de le voir et de le montrer tel qu'il est. Notre idéal serait celui de Dante : « Une lumière intellectuelle pleine d'amour. »

Avec un tel libéralisme, M. Alphonse Aulard ne pouvait manquer d'être traité de sectaire. C'est ainsi que le fanatique définit tout être qui refuse de céder à son grossier emportement. Fidèle à cette haute probité qui fut et demeure l'honneur de l'Université française, le professeur de Sorbonne respectait les lois de la vraie critique et parlait d'une époque brûlante comme il eût traité de Périclès ou des premiers Capétiens. Ainsi se qualifiait-il pour exercer une autorité de tous reconnue dans des sociétés comme la Ligue des Droits de l'Homme, qui se fondait pour assurer, à travers les conflits d'hommes et d'idées, les principes de la liberté et de la raison.

Mais, précisément parce qu'il respectait sa chaire, il avait le droit d'affirmer, comme il le fit, des opinions lentement élaborées. Précisément parce que la Révolution Française lui apparaissait, non comme un accident, mais comme le point critique d'une longue et durable évolution, il avait le devoir de proclamer sa foi civique et de chercher à propager autour de lui, à défendre aux mauvais jours la triple et célèbre devise. Républicain, il l'est non pas par convenance, par opportunité, mais parce que le régime qu'il se définit sous ce mot est le seul qui ne s'appuie sur aucune autorité imposée du dehors. Républicain, il l'est, ce patriote qui, en 1870, s'engagea parce que, une fois encore, méditant sur l'histoire, fouillant jusqu'aux archives des Etats Généraux du quatorzième et du quinzième siècle, il s'aperçoit que l'idée de la patrie ne peut se fonder fortement que sur l'idée de la liberté. Lorsqu'il entend un officier du roi, dans un discours à une assemblée de baillage, déclarer à la fin de l'ancien régime qu'avec les droits nouveaux va se réveiller le sens de l'unité nationale, Aulard approuve et s'enthousiasme.

C'est aux leçons de l'histoire qu'il doit son attachement à l'intérêt général devant lequel tous les intérêts de particuliers et de groupes doivent céder. A force de l'étudier, il s'est assimilé la robuste logique de Danton et l'on peut, sur sa tombe, lui prêter, comme résumant sa vie, les paroles du formidable orateur : « Jamais l'ambition ni la cupidité n'eurent de puissance sur moi ; jamais elles ne dirigèrent mes actions ; jamais ces passions ne me firent compromettre la chose publique. » Alphonse Aulard a été pour nous, pour notre constante éducation, non seulement le témoin attentif, mais l'héritier fidèle des traditions de la Révolution Française ; et c'est une force qui, par son départ, va nous manquer.

\*\*\*

Mon cher Maître, vous de qui je me rappelle tant de traits, vous qui, un jour où un jeune docteur soutenait sa thèse, m'avez donné un exemple si émouvant de votre intraitable probité, — je vous apporte respectueusement mon adieu. Les représentants des générations qui nous poussent peuvent ne pas se rendre compte des raisons de notre mélancolie. Un à un, disparaissent ces hommes qui s'étaient éveillés à la pensée sous les rigueurs du Second Empire ; leurs conseils, leurs avertissements semblaient parfois surannés. Celui qui prend en cet instant congé de vous sait bien que nous allons enfermer dans la tombe, un pur, un vaillant, honneur de la République et de l'Université.

#### Cartes postales d'A. Aulard

*Nous avons édité en cartes postales le portrait de notre regretté collègue, M. Alphonse Aulard. Ces cartes sont en vente dans nos bureaux au prix de un franc la douzaine et huit fr. le cent.*

### III. Discours de Camille Bloch

Secrétaire général de la Société de l'Histoire de la Révolution

Monsieur le Président, Messieurs,

A la veille d'être un octogénaire, Aulard avait conservé tant d'aisance et de vigueur intellectuelle, une si étonnante activité physique, et il était si heureux de vivre, que sa mort nous a vraiment causé la surprise d'un événement imprévu. Jusqu'à sa dernière heure, il montra, en parlant de projets futurs, une âme toujours si pleine de flamme que ses interlocuteurs se le figuraient encore maître d'un long avenir ? Comme le poids des années lui était léger, la mort brusque de cet alerte vieillard nous semble une mort prématurée.

Elle porte un coup irréparable à la Société de l'Histoire de la Révolution Française. Ce n'est pas Aulard qui l'avait fondée ; mais, depuis quarante ans, il en était l'animateur, comme rédacteur en chef de la revue, puis aussi comme président. Ou, pour parler plus justement, il en était l'incarnation. Société et revue s'étaient littéralement identifiées avec lui ; à peine les peut-on concevoir séparées de sa forte personnalité, de cette personnalité expansive qui prodiguait à l'une et à l'autre les richesses d'une connaissance vaste et profonde et fine de la période initiale de l'histoire contemporaine. Ceux-là le savent, qui fréquentaient les réunions du Comité directeur dans cette maison affectonnée de la rue de Furstemberg où la Société naissante trouva un asile qu'elle a tenu à garder, et aussi les auditeurs assidus des assemblées générales annuelles dans l'amphithéâtre Edgar Quinet à la Sorbonne. De même, ses collègues de la Société d'Histoire Moderne, dont il était président d'honneur, ceux de la Société de l'Histoire de la Guerre, et son président M. André Honnorat, absents de Paris, qui m'ont chargé de lui rendre également hommage en leur nom. Sur ces séances intimes ou plus solennelles planait l'ascendant de la maîtrise scientifique d'Aulard, servie par une dialectique adroite et loyale, ascendant qui, outre le savoir, devait sa force à la familiarité courtoise et distinguée du ton, à une simplicité cordiale, au sentiment des réalités humaines, teinté parfois d'une ironie délicate, à un optimisme foncier, à la foi, héritée des révolutionnaires mêmes, dans la fécondité de la raison.

L'œuvre historique d'Aulard a trois aspects, qui sont entre eux cohérents et harmonieux ; le livre, l'enseignement, la propagande civique. Ce serait lui faire tort, injure même, que de vouloir ignorer ou subalterner son zèle de citoyen, ardent à propager par les conférences publiques, les articles de la presse quotidienne, les Comités et les Congrès des Associations politiques, ses convictions historiques et l'esprit qui inspirait ses tra-

vaux. Si son activité combative de républicain et de démocrate lui a valu des inimitiés, elle était du moins dans la ligne de sa conception du rôle assigné à un historien de la Révolution, et ce serait méconnaître ses idées que de ne pas rappeler dès l'abord cette forme de manifestation. A cette propagande-là Aulard tenait, parce que, destinée à rectifier les erreurs courantes, elle s'opposait à celle qui fausse l'histoire pour servir une cause.

Sa production de livres est immense : quelque 60 volumes sont le fruit de ses investigations quotidiennes dans les archives et les bibliothèques, comme de son enseignement ; production aussi remarquable par la rigueur de la méthode que par l'importance des résultats. On a dit du normalien Aulard qu'il était le type du « chartiste », et il est vrai que, dans un domaine où la sérénité, la possession de soi-même, si nécessaire à l'historien, avait toujours été troublée et oblitérée par les passions les plus opposées, il apporta ce souci d'information directe aux sources, d'exactitude dans l'établissement des faits, cette horreur de la rhétorique, méritoire chez un professeur de lettres de l'ancien temps, qui avait déjà permis de transformer l'histoire du Moyen-Age. Il y montra aussi cette prudence dans les conclusions qui marque d'un sceau d'authenticité l'historien probe.

C'est par cette production scrupuleuse qu'il a renouvelé à son tour l'histoire de la Révolution, en la dégagant des préjugés et des légendes où l'esprit de parti l'avait fait s'enliser. Il a modelé dans le plus pur métal la vraie figure de la France de 1789 et de 1793. Il a ainsi donné aux autres nations plus de motifs de la contempler avec admiration et de s'inspirer de son exemple. Là est le secret prestige de son nom, de son œuvre au delà de nos frontières et dans les deux mondes.

Son *Histoire politique*, la série de ses *Etudes et Leçons*, ses ouvrages sur les cultes révolutionnaires, son *Napoléon et le Monopole universitaire* ne cesseront jamais d'être utilisés, et nul ne pourra jamais se dispenser de les connaître. Mais, je me hâte de le dire, Aulard attachait un prix égal à ses éditions de textes ; il me déclarait un jour, avec autant de modestie que de juste fierté : « Je suis sûr que mon œuvre ne périra pas tout entière, parce que mon *Recueil des Actes du Comité de Salut Public* restera comme un instrument indispensable de travail ». Disons l'instrument essentiel des études sur la période de la Convention et de la Terreur. Quelle pitié que des circonstances, où la volonté de cet infatigable ouvrier est étrangère, ne lui aient pas permis de poser lui-même la dernière pierre de ce noble monument d'érudition !

Aux ouvrages personnels et aux publications de textes, ajoutez de nombreux articles originaux dans notre revue ; ajoutez surtout ces centaines de comptes rendus bibliographiques, qui n'étaient sévères qu'aux fautes impardonnables de méthode, à la méconnaissance volontaire des faits, au mélange intolérable des passions politiques ou confessionnelles avec la recherche historique.

\*\*\*

Ici apparaît le trait distinctif d'Aulard : il était un incomparable professeur de méthode. Il se défiait des affirmations dogmatiques, et il détestait, méprisait la sollicitation des textes ; il n'admettait que des vérités toujours vérifiables ; aux assertions sans preuves incontestables, aux assertions tendancieuses, il préférait le simple et modeste aveu du doute ou de l'ignorance. Si arrêtée que fût sa doctrine politique, si décidées ses solutions personnelles des problèmes de la conscience intime, il n'avait rien plus en horreur que les aventureuses certitudes catégoriques auxquelles se plaisent et dont s'illusionnent les esprits élémentaires. Pour lui, la vérité historique était surtout, avec des matériaux d'un aloi éprouvé, un composé d'approximations et d'amendements ; pour l'édifier, il aimait les touches légères, faites de nuances et en quelque sorte de repentirs, autant que les larges fresques aux lignes nettes. Ce soi-disant sectaire n'a eu qu'une haine intellectuelle, celle de l'esprit de système, comme il n'a eu qu'une haine sociale, celle des fanatiques, de gauche comme de droite.

Voilà dans quelles dispositions il a poursuivi sa vaste enquête sur une période gigantesque, magnifique et trouble, où nous entendons encore retentir le fracas rétrospectif des passions les plus nobles et les plus basses. Telle est la substance des leçons où se formèrent tant de générations d'étudiants et d'auditeurs étrangers aussi bien que français ; elles se sont succédé en foule, dans une petite salle de conférence de travail ou dans un grand amphithéâtre, pour participer à des explications critiques de textes ou suivre un enseignement cathédral. Quelles profitables délices que ces causeries du Maître dont la vive saveur subsiste en la mémoire de ses anciens élèves qui m'ont prié d'être l'interprète public de leur gratitude affectueuse et déferente ! Sa parole gracieuse, sa sincérité directe, son information précise et pénétrante, l'élevation de ses vues, la fréquente malice de ses réflexions, semblaient simplifier les problèmes en dépouillant de tout pédantisme la science pour la revêtir d'une élégance toujours aimable, délicatement amusante parfois.

\*\*\*

Tel le professeur, tel aussi le président ou le membre des commissions savantes du ministère de l'Instruction publique et de celui des Affaires étrangères : l'autorité de ses avis et de ses directions venait de ce que le bon sens et les traits d'esprit en illuminaient la compétence et la re-

haussaient d'une originalité piquante et pleine de charme.

Dans Aulard, le savant, le professeur, le citoyen, c'était toujours l'homme lui-même. Qu'il ait été souvent méconnu, cela s'explique : son caractère était indépendant, son cœur droit, et il était dans l'action courageux et constant. Peut-être aussi un tour d'abord déconcertant de persiflage sans méchanceté, des façons de pincer sans rire qu'il avait dans la conversation et même dans la polémique ne faisaient-ils sourire que ceux qui sont le contraire des sots ? Mais, avec une intelligence toujours prête à comprendre un point de vue différent du sien, le vrai Aulard était la bienveillance et la bonté personnifiées ; il y avait en lui tant de trésors secrets, pudiquement secrets, d'indulgence et de sensibilité qu'ils pouvaient s'écouler même vers ses adversaires sans que ses amis fussent privés de la moindre parcelle ; il n'était pas moins serviable aux uns qu'aux autres, quand le mérite spirituel ou la valeur morale lui en semblaient dignes.

Je ne veux citer qu'un exemple, le plus caractéristique : plusieurs prêtres ont reçu les bienfaits de ce laïque intransigeant, de cet anticlérical militant ; ils pouvaient même, ces prêtres, le solliciter avec une entière franchise, une confiance sans réserve, qui honorait l'obligé comme le bienfaiteur ; sa conscience était trop haute et son esprit trop libre pour que l'idée même l'effleurât de demander à personne une répugnante capitulation.

\*\*\*

Non seulement, il mettait à rendre service une bonne grâce exquise, mais il était inlassable à se dévouer pour ses amis, comme il se dévouait, avec un enthousiasme toujours ferme, pour ses idées. Il avait le culte particulier de la jeunesse, se plaisait à soutenir ses efforts, et c'est pourquoi son propre esprit resta toujours jeune. Quand il s'agissait d'encourager un talent naissant, ou même déjà formé, il ne se préoccupait pas de savoir de quel camp il venait ou vers lequel il allait, du moment que l'honnêteté s'alliait au talent. Dans sa longue vie, il a pu lui arriver de rencontrer quelques ingrats ; il s'empressait d'oublier leurs mauvaises actions pour ne penser qu'au bien qu'il pouvait encore faire à d'autres, peut-être même à ceux qui l'avaient offensé, et il a fait discrètement beaucoup de bien jusqu'à son souffle ultime. Longtemps après sa mort, son exemple même continuera d'être efficace.

S'il pouvait entendre la voix d'un ami orgueilleux de lui avoir voté, depuis trente-six ans, une fidélité indéfectible, il goûterait certainement la louange de l'expression populaire : « Quel brave homme ! » Voilà, pourquoi nous le pleurons tant. Que nos larmes, que le deuil de notre Société et des Sociétés sœurs, que le chagrin de ses élèves et de ses amis soient accueillis comme un témoignage de reconnaissante admiration et d'affection durable par sa famille, pour qui sa vertueuse tendresse fut inépuisable !



## IV. Discours de Marcel Batilliat

Vice-président de la Société des Gens de Lettres

Messieurs,

La Société des Gens de Lettres de France apporte par ma voix son hommage douloureusement ému à la mémoire d'Alphonse Aulard. Et les premières paroles que je prononcerai devant son cercueil seront pour attester que ce lutteur, dont toute la carrière fut un combat sans trêve en faveur des idées qui lui paraissaient le plus équitables, nous quitte environné d'un respect unanime, emportant avec lui un lourd tribut de regrets.

Heureux, Messieurs, celui à qui il est donné de traverser la vie en ne cédant jamais qu'aux impulsions les plus généreuses de son esprit et de son cœur ! Telle fut la destinée de l'homme devant lequel nous nous inclinons aujourd'hui avant que son œuvre affrontée victorieusement le jugement de la postérité.

\* \* \*

Vers le temps, où Jules Claretie le présenta à notre Société des Gens de Lettres — voici près de quarante années — Alphonse Aulard était surtout connu par sa prestigieuse étude sur *La Pensée philosophique et l'Inspiration poétique chez Léopardi*; et il ne semblait pas encore que l'histoire dût absorber toute son activité intellectuelle. Que la vie ardente et douloureuse du poète des *Canzone* ait inspiré à Aulard le premier en date de ses grands travaux, rien n'est moins surprenant : et nous pouvons trouver là une indication initiale sur son orientation philosophique comme sur la qualité de sa culture littéraire.

Mais, bientôt, le formidable bouillonnement de la Révolution française attira et retint ses investigations : et tel fut le domaine dont il ne s'éloigna plus jamais. Le domaine : disons plutôt le temple, qu'Alphonse Aulard se plut à enrichir avec le zèle magnifiquement passionné d'un croyant et d'un apôtre. Il allait y consacrer toute sa vie...

Dès lors, en effet, Alphonse Aulard vécut parmi une perpétuelle évocation d'épopée. Les héros de la grande tourmente, à son appel, se levaient de leur tombe, comme pour lui révéler les secrets de leur politique, les mobiles encore mystérieux de leurs actes, les élans farouches de leur patriotisme, et jusqu'aux inflexions de leur éloquence.

La Révolution venait d'être chantée par ses poètes, ses très grands poètes : Lamartine, Michelet. Là où ceux-ci avaient fait jaillir la flamme de leurs enthousiasmes, Aulard apporta les méthodes rigoureuses de l'analyse expérimentale et de la documentation scientifique. Les archives lui livrèrent la totalité de leurs textes précis : et le passé, le passé réel et vivant, apparut sous une clarté nouvelle.

Alors, Messieurs, s'édifia l'œuvre énorme d'Alphonse Aulard : *L'Eloquence française pendant la Révolution*, *l'Histoire politique de la Ré-*

*volution*, *La Révolution et le Régime féodal*, *Le Patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*; puis les trente volumes des *Actes du Comité de Salut Public*, classés et commentés avec une prodigieuse clairvoyance et une indubitable maîtrise. L'historien avait donné sa mesure; nul plus que lui n'était digne d'occuper, à la Sorbonne, la chaire d'Histoire de la Révolution qu'avait créée la Ville de Paris. Quant à la *Revue de l'Histoire de la Révolution*, qu'il dirigeait avec tant d'amour, elle demeurera dans l'avenir une mine d'une inépuisable richesse.

Il ne m'appartient pas, Messieurs, de faire ici l'apologie ou l'examen d'une doctrine politique, puisque je représente une grande association dont les membres se partagent toutes les nuances de l'opinion, et que j'ai l'honneur de parler au nom de tous. Je n'en suis que plus fier d'exprimer la respectueuse vénération de notre famille corporative des lettres françaises envers un écrivain de haute classe, un grand savant, un grand laborieux, qui sut toujours allier la sérénité du sage aux ferveurs du partisan.

D'avoir pénétré bien plus profondément que nul ne l'avait fait avant lui les raisons de la Révolution française, d'avoir compris pourquoi les dieux ont eu soif, de s'être enfin assimilé tout l'idéal, toute la mystique généreuse, tout l'appât de sacrifice des hommes de 89, Alphonse Aulard avait acquis un sens extrêmement noble de la vie sociale. Son apostolat était fait d'abnégation et de dévouement. Aussi, n'est-il pas un seul de ceux qui ont reçu son enseignement dont le cœur ne se serre aujourd'hui avec une tristesse infinie!

\* \* \*

Aulard aimait sa patrie comme l'ont aimée ses modèles des temps épiques; mais il estimait que, pour la bien servir, il devait aimer aussi l'humanité tout entière; et il s'inspirait volontiers de cette phrase de Bossuet, qu'il a citée :

Le partage des biens entre les hommes et la division des hommes mêmes en peuples, ne doit point altérer la société générale du genre humain.

C'est pourquoi le deuil des lettres françaises, de la haute culture française, va aujourd'hui déborder nos frontières, et trouver son écho partout où des hommes libres ont la volonté de se tendre les mains. Et c'est encore pourquoi l'avenir respectera tout ensemble l'œuvre et la mémoire d'Alphonse Aulard.

Près de ce cercueil, Messieurs, ne nous semble-t-il pas entrevoir les grandes figures immortelles que ce juste aimait à invoquer : la Liberté, la Justice ; et, au milieu d'elles, une belle allégorie au visage souriant, au front serein, aux yeux clairs comme ceux de Minerve : la France, portant à brassées pleines les rameaux augustes de l'olivier...

## V. Discours de François de Tesson

### Député, délégué général du Parti radical socialiste

Chers amis affligés,  
Citoyens et Citoyennes,

C'est au nom du parti radical et radical-socialiste que j'apporte un suprême hommage à l'illustre théoricien de nos idées que fut jusqu'en ses dernières heures Alphonse Aulard. Pour dire tout ce que nous devons à ce grand citoyen, il faudrait que ma voix pût interpréter avec assez d'éloquence non seulement la gratitude d'une élite de républicains qu'il a formés à une discipline nouvelle, mais aussi la reconnaissance de la multitude des militants qui ont bénéficié de son rayonnement intellectuel, de ses conseils éclairés, de sa générosité démocratique.

\*\*\*

Dès l'Ecole Normale Supérieure, Alphonse Aulard affirma l'indépendance de son esprit et montra qu'il était prêt à toutes les luttes en faveur de la liberté de conscience. Il appartenait à l'une des promotions de ces ardents professeurs qui, à la fin du Second Empire, ne craignirent point de manifester et leurs goûts critiques et leurs préférences républicaines. Alphonse Aulard possédait un ensemble de vertus qui faisait de lui un homme d'études et un homme d'action. Il n'avait rien du dilettante et il croyait sincèrement que le savant a pour mission de tirer de ses travaux des conclusions réalistes. Il se passionnait pour la recherche de la vérité avec ce dessein précis d'aider les hommes à élever leur condition. L'histoire révolutionnaire, à laquelle il voua la plus grande partie de son labeur, ne fit que lui inspirer le désir passionné de perfectionner sa propre époque. Les exemples du passé l'engageaient à conduire ses disciples vers les chemins hardis de l'avenir.

Jules Simon disait malicieusement d'Alphonse Aulard qu'il était un « professeur de révolution ». Il eût été plus exact de proclamer que celui-ci préconisait un système d'évolution politique basé sur les principes révolutionnaires — en quoi le jeune érudit se montrait déjà un doctrinaire du radicalisme social. Il était tout naturel — en raison de son tempérament et de ses convictions profondes — qu'Alphonse Aulard devint un partisan tout en restant, dans le domaine pédagogique, un maître strictement impartial.

Le partisan est l'homme qui sait choisir, qui ne craint pas de choisir, qui a la fierté de choisir. En entrant dans le parti radical, Alphonse Aulard était logique avec lui-même, avec sa vision d'un monde plus humain, avec les enseignements qu'il puisait aux archives tumultueuses d'une époque libératrice. Je dis bien qu'il était un partisan, au sens le plus noble du mot, et non point un sectaire, car le sectaire est le prisonnier d'une étroite religion, l'esclave d'un dogme, le serviteur aveugle de thèses impératives. Au contraire, le par-

tisan républicain s'élève constamment au-dessus des conceptions qui tendent à fixer l'activité de la pensée dans des formules ne favorisant que des castes particulières ou que des intérêts conservateurs.

Radical-socialiste, Alphonse Aulard l'était parce que sa connaissance aussi vaste qu'approfondie de l'époque contemporaine l'avait fortifié dans la conviction que, seul, ce libéralisme fondamental est capable de nous inspirer les perfectionnements indispensables à notre démocratie. Il considérait notre parti — son parti — comme l'organisation politique la plus directement animée de l'esprit de la Révolution, à laquelle il a élevé un impérisable monument d'érudition. S'il était si attaché à cette période de notre histoire, c'est parce qu'il estimait qu'alors avait été vraiment achevée l'unité française. C'est la Révolution qui a donné corps à l'idée de patrie, diffusée auparavant, et qui a fait de cette patrie la République Une et Indivisible.

\*\*\*

Farouchement patriote — comme l'étaient les Jacobins de l'An II — Alphonse Aulard admirait et glorifiait les ancêtres qui avaient fait la France nouvelle et il demandait qu'on renouvelât leur flamme. Nul n'a, d'ailleurs, mieux analysé que lui la grandeur humaine de l'idéal révolutionnaire. Quatre-vingt-neuf avait fait retentir le cri d'égalité de tous les hommes, non pas d'une égalité devant la divinité, mais d'une égalité réelle, fondée sur le droit de tous à participer aux avantages d'une société où chaque individu est un élément de construction. Quatre-vingt-neuf avait proclamé le devoir des gouvernements de ne pas imposer à telle catégorie de citoyens des charges plus lourdes qu'à telle autre. Avec la Révolution, la souveraineté nationale, signifiant le droit de tous au bonheur, avait, pour la première fois, pris racine dans le monde d'une manière légale — et non plus religieuse ou philosophique.

Aussi bien, Alphonse Aulard en déduisait que l'esprit révolutionnaire devait porter tous ses fruits. La tâche tracée par les précurseurs devait être poursuivie avec zèle pour détruire les inégalités sociales persistantes.

Or, qui donc, sinon les partis de gauche, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, a cherché à amender les institutions dans cet esprit? Ces partis ont voulu continuer l'évolution politique et sociale. Depuis la Troisième République, cet effort a été surtout celui du parti socialiste, parti de coopération et de solidarité, parti qui, plaçant la Révolution française à sa base, a pour programme la sauvegarde des libertés individuelles et l'indépendance économique de la masse des travailleurs.

Contre les résistances ou les offensives du

conservatisme, représenté par l'Eglise, par certaines formes du capitalisme ( par l'esprit de conquête, Alphonse Aulard avait pris position depuis longtemps. Il avait foi dans le progrès indéfini du système républicain et tout ce qui pouvait entraver ce progrès était par lui dénoncé avec une âpre éloquence. C'est pourquoi, nous le vîmes en bataille, pendant toute son existence, contre les préjugés sans cesse renaissants qui favorisaient le cléricalisme. Il se dressa avec non moins de vigueur contre les mouvements du boulangisme de l'anti-dreyfusisme, du nationalisme, du fascisme qui ont fait — ou qui font encore — obstacle à la marche de la démocratie. Il participait avec une fougue magnifique à nos délibérations, à nos congrès, à nos campagnes politiques. Sa voix claire et précise résonnait avec des arguments sûrs, avec une science impeccable. Mais j'imagine que, quand le président d'une assemblée s'écriait : « La parole est au citoyen Aulard », celui-ci était peut-être plus satisfait de ce titre de « citoyen » que lorsqu'on l'appelait « Monsieur le Professeur ». Il se dépensait sans compter pour notre parti. Il suffisait de faire appel à sa vaillance pour obtenir aussitôt sa collaboration. Quand il avait terminé une conférence, c'était pour reprendre la plume. Polémiste redoutable, magnifiquement armé, il décochait des traits terribles aux réacteurs de toute origine. Il a été l'un des meilleurs défenseurs de l'Ecole Laïque, de même que les droits de l'Homme et du Citoyen n'ont pas eu de plus vigilant gardien.

Aussi bien qu'en politique intérieure, Alphonse Aulard brillait en politique extérieure. Là aussi, le parti radical-socialiste peut être fier de l'œuvre accomplie par cet infatigable propagandiste. Qui ne connaît les campagnes menées par lui, dès le début de la reconstruction de l'Europe, en faveur de la Société des Nations et pour la réconciliation des peuples? Dans le monde entier, dans toutes les jeunes républiques d'Amérique ou d'Asie, Alphonse Aulard a des disciples et des amitiés.

Il faut s'incliner bien bas devant un tel labeur, devant une telle intelligence, devant un tel dévouement à la chose publique.

Dans le Panthéon de nos cœurs, Alphonse Aulard a sa place et nous la lui conserverons pieusement. Le parti radical-socialiste gardera la mémoire des services rendus par notre grand ami. Mais il fera mieux! C'est par sa fidélité aux principes, si magistralement exposés par Alphonse Aulard, et par une activité de plus en plus intense pour l'application de ces principes qu'il réalisera surtout les vœux exprimés par le cher disparu, qui ne visa qu'un but : la grandeur de la République.

*Nous regrettons très vivement de n'avoir pu insérer, faute de les avoir reçus à temps, les discours de MM. DONARCHE, de la Ligue de l'Enseignement ; PRUDHOMMEAUX, de l'Union des Associations pour la S.D.N. ; CUDENET, de l'Ere Nouvelle, et RODOCANACHI, des Journalistes parisiens.*

## AULARD PROFESSEUR <sup>(1)</sup>

Par Pierre FLOTTES, agrégé de l'Université

Il était d'autrefois, et il était d'aujourd'hui. D'autrefois, par je ne sais quelle urbanité exquise, qui sentait son XVIII<sup>e</sup> siècle; par ce geste, cette voix, ce sourire qui faisaient se poser, autour du vieillard pensif, comme un reflet de grâces évanouies. S'il restait, par l'intelligence, un contemporain de Voltaire, de Buffon ou de Hérault de Séchelles, il leur appartenait aussi par cette élégance spontanée dont notre âge a perdu le secret.

Il était d'aujourd'hui par l'amitié et par l'indulgence. L'expérience de l'ancienne Ecole Normale, connue sous l'Empire, lui avait laissé, si bienveillant qu'il fût, un arrière-goût amer. Son invincible foi dans le progrès se traduisait par une grande confiance dans les jeunes. Un étudiant gourmé ou maussade l'étonnait comme un contresens. Le penchant de son caractère allait à la malice; il aimait les espiègleries sans méchanceté. Hors de l'Université, on le croyait un des « pontifes » de la nouvelle Sorbonne. Mais nul ne pontifiait moins

(1) On nous saura gré de publier, avec un article inédit de M. Flottes, un certain nombre d'articles et d'extraits parus dans les journaux de Paris et de Province.

que ce pontife. J'ai entendu des professeurs hautains répétant, d'un ton rogue : « L'enseignement est une amitié. » Lui ne citait pas ce texte célèbre; il ne glosait pas dessus; il faisait naître cette amitié.

Salle E, au 1<sup>er</sup> étage, à droite, en entrant. Pas une très grande salle. Son étroitesse aidait au charme. C'est là que, d'une voix paisible, avec des gestes d'aristocrate, il disait doucement des choses hardies. Hardies, mais point violentes. Libres, mais point blasphématoires. Nettes, et toujours nuancées. A le lire, Aulard était un homme de combat; à l'entendre, un homme de persuasion. Un homme tranquille, comme tous ceux qui ont une foi. Et souriant, parce qu'il se sentait sûr de lui, sûr de ses pères spirituels, sûr de la Raison, sûr de sa Révolution.

L'esprit concret et précis d'Aulard lui faisait voir, en pédagogie, la réalité dépouillée. Il savait que le professeur a besoin de savoir, et, plus encore, d'enseigner. Sa technique de l'enseignement était celle d'un homme qui, fils d'un inspecteur, professeur de lycée lui-même, professeur à l'Université de Poitiers, et trente ans à l'Uni-

versité de Paris, a connu tous les âges et sondé toutes les lacunes. Sa profonde expérience de conférencier lui décelait certains dangers qu'aux cours d'agrégation on a coutume de ne pas voir. Un geste gauche ou saccadé, une diction monotone ou bizarre, il n'en faut pas plus pour perdre un professeur de lycée et pour transformer un mathématicien en pantin grotesque. Aulard relevait avec une science minutieuse tous les défauts de notre action oratoire; quelques ignorants ont pu s'en étonner, mais notre maître avait très bien vu où l'élève cherche et trouve les défauts de la cuirasse; il les trouvait lui-même avec une bonhomie inexorable.

Hostile à tout pédantisme, très français de tradition, c'est-à-dire fort érudit et dédaigneux de le paraître, Aulard nous conseillait un enseignement clarificateur. « Pas de détails, c'est inutile. » Il diminuait, dans l'histoire, la part de la mémoire pour accroître celle de l'analyse et de l'esprit de finesse. « L'histoire doit se dégager de la poussière de l'érudition ». Il disait encore, avec abandon : « Il ne faut jamais reprocher à un élève de ne pas savoir quelque chose. S'il ne le sait pas, c'est peut-être qu'il a mauvaise mémoire! C'est, peut-être, qu'il n'a pas eu le temps de l'apprendre! Il y a tant de choses à apprendre! » Il ne considérait pas comme volé aux études le temps donné à la rêverie ou à l'action. Pour bien sentir le passé, pensait-il, il faut vivre, vivre de son temps, porter en soi le tumulte des passions dont l'histoire n'est que l'image glacée. Etre un citoyen : condi-

tion nécessaire pour savoir et pour comprendre la science des autres ; par cette pensée encore, Aulard se rattachait à la tradition révolutionnaire.

Il savait faire naître l'amitié autour de lui.

Un jour — je venais d'entrer à l'Ecole — il s'enquit d'un adolescent que des erreurs avaient mis en situation difficile. Ce malheureux lui était inconnu. Aulard m'interrogea sur lui. Et, glissant de l'argent dans une enveloppe : « Il est des cas, dit-il, où une petite somme peut sauver un homme. Qu'il ne sache pas, surtout, d'où cela vient. »

Treize ans plus tard, en 1926, un peu plus courbé, mais vaillant encore, au Congrès de La Rochelle, je lui présentai un jeune étudiant, sorti de mon lycée. Il dit avec un mélange de mélancolie et d'ironie : « Mes élèves ont des élèves... » Les choses sont bien ainsi. Sans cette continuité sacrée, je sais que les œuvres restent, mais le souvenir vivant, mais le charme des hommes, mais le frêle trésor des intimités passées disparaîtraient avec chacun de nous. Quand un grand savant a pu parer sa carrière de tant de bonté paternelle, comme un haut mur se revêt de fleurs, il ne suffit pas que le mur demeure, il faut que les fleurs aient un herbier pour les recueillir. Et vos élèves auront des élèves, mon maître, afin qu'ils puissent, en refermant vos livres, évoquer devant eux la fierté de votre intelligence et la grâce de votre sourire.

PIERRE FLOTTES,

Président de la Section de Rochefort-sur-Mer.

## AULARD ET LA PRESSE

De M. Ferdinand Buisson, président d'honneur de la Ligue (La Lumière) :

...Les journaux, les discours, les témoignages sont unanimes. Aulard ne passera pas à la postérité sous la figure d'un professeur de Sorbonne : il a été pendant plus de trente ans le professeur dont, à cette date, la France avait le plus besoin.

Il ne faut pas oublier que presque tout le XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la III<sup>e</sup> République, avait travaillé, sous la direction monarchique, avec une ardeur inimaginable, à étouffer le souvenir de la Révolution, pis que cela, à le dénaturer, à en inspirer je ne sais quelle horreur. Le Second Empire même ne permettait pas encore d'en parler librement. Michelet et Quinet protestaient. Mais où trouver un savant pour tirer de l'ombre la grande calomnie?

C'est le rôle qu'accepta Aulard, désigné par le Conseil municipal de Paris et accueilli par la Sorbonne non sans méfiance.

Il fallait, pour réussir, de grandes qualités. Il fallait aimer l'histoire et la faire aimer. Il fallait d'abord rechercher, retrouver et classer des documents rares, compromis par la réputation qu'on leur avait faite, critiqués et bafoués par des gens qui ne les avaient jamais lus. Il fallait enfin publier tous les textes épars en France dans les bibliothèques et ailleurs. C'était un travail qui voulait la comparaison,

l'ordre rigoureux, l'esprit critique et une solidité de jugement capable de résister à tout avec ce merveilleux instinct de deviner si l'auteur dit vrai ou s'il ment. Il fallait un historien sûr, non pas un narrateur, mais un juge attentif, expert, rigoureux dans sa méthode et dans ses conclusions, sans parti pris, sans système, sans préférences *à priori*.

Aulard se trouvait avoir tout cela. Aussi, dès ses premières leçons, dès qu'il eut dit avec force : « Je suis ici pour faire de l'histoire, non de la politique », un auditoire avide de s'instruire l'écouta et jusqu'à la fin le suivit avec confiance.

Ce maître incomparable a eu une fortune rare : il a vu 89. Oui, il l'a vu, il y a vécu, il a été peuple, il a compris et senti la foi, l'enthousiasme des pauvres gens pour une nouvelle formule qui démentait toute l'histoire et qui était la vraie : *Tous les hommes sont libres, tous sont égaux.*

Nous sommes si habitués à voir cette formule gravée sur nos monuments publics que nous ne comprenons plus du tout le lyrisme de nos pères quand, pour la première fois, on l'inscrivit sur nos murs. C'était pourtant l'avènement d'une humanité nouvelle. La preuve c'est que ce principe accepté, célébré, répété d'un bout de la France à l'autre, est accueilli comme une religion nouvelle. On y croit, on en loue la beauté inexprimable, on la proclame au Champ de Mars et dans toutes les assemblées. Nul n'y contredit. Bien plus,

c'est une vérité si claire, si impérieuse, si digne d'être acclamée par le monde entier qu'en très peu de temps le monde entier l'adopte.

C'est aussi ce qui explique pourquoi Aulard reste profondément républicain. Il n'admet pas toutes les transformations, toutes les explications qui se présentent en 1792, en 1793 et après. Il reste au cœur de la République. Il redoute les excès de toute nature. Il se fie à Danton plus qu'à Robespierre. Il voit grandir toutes les institutions que la Convention donne à la France et, en attendant que le suffrage devienne universel, que toutes les lois soient refaites dans un esprit républicain, il donne à la jeunesse de la Sorbonne une idée vraie, pure, exacte de ce qu'a voulu la Révolution.

\*\*\*

Pour pouvoir remplir pendant si longtemps un professeur pareil, il fallait que le professeur se doublât d'un citoyen. Et c'est là qu'Aulard a été vraiment un homme de 89 égaré parmi nous. Il n'a jamais hésité à faire tout son devoir de républicain. Toujours prêt à marcher, toujours enclin à mettre sa conduite en particulier d'accord avec ses convictions d'historien, jamais il n'a reculé ni devant les coups ni devant les surprises.

Le rôle qu'il a pris en se faisant le centre du groupe qui l'avait suivi au sortir du *Quotidien* est la dernière marque qu'il ait donné de cet esprit de bataille dont il était possédé aussitôt qu'une question se posait où sa conscience entraînait en jeu.

Dans les réunions de la Ligue des Droits de l'Homme, où son rôle était grand et souvent décisif, il ne se hâtait pas de prendre la parole, et il était rare qu'il parlât dans le sens des préopinants. Il avait une vue des difficultés, une appréciation des conséquences, un souci du devoir qui ne se trahissait jamais chez lui qu'après réflexion. Et c'est par là aussi qu'il a été un des maîtres dont pas un étudiant ne mettait en doute la sincérité absolue.

En dernier lieu, ses collègues l'avaient nommé président de la Fédération française pour la Société des nations. Immédiatement, il y a donné sa mesure. Il a fait voter, à la suite de l'accord Briand-Kellogg, une proposition très hardie : la France s'engagera à effacer de sa constitution le droit jusqu'ici reconnu au Président de la République de « déclarer la guerre et de ne donner connaissance au gouvernement des traités signés par lui que si aucun obstacle ne s'y opposait ».

C'est son dernier acte public : il nous le montre, comme toujours, jusqu'à ses derniers jours, résolu à l'action aussitôt qu'on le met à l'épreuve. N'est-ce pas cette réunion constante du caractère de l'homme et du caractère du professeur qui lui a valu l'estime de tous ses collègues et l'admiration respectueuse des étudiants ? C'est à ce prix que l'on se survit : il restera d'Aulard non pas un souvenir, mais un grand exemple.

De M. Henri GUERNUT, secrétaire général de la Ligue (France de Bordeaux) :

Il avait, nous dit-on, soixante-dix-neuf ans ; mais nul ne l'aurait imaginé, à le voir dès l'aube dans son cabinet de travail, tapant sur sa machine à écrire ; à le revoir l'après-midi près de la Sorbonne ou de la Bibliothèque Nationale, trotinant d'un pas dégagé et rapide ; à le retrouver encore le soir au théâtre, au cinéma, dans un meeting, toujours alerte, toujours souriant et infatigable.

Aucune des incommodités qui affligent ordinairement la vieillesse : il voyait loin, il entendait net, il répliquait vif.

C'était un charme de voyager en sa compagnie, ou d'être son voisin autour d'une table fleurie ; car, il abondait en anecdotes gracieuses et libres. Peu d'hommes ont su conter avec autant d'esprit et ont éprouvé autant de plaisir à conter.

\*\*\*

Il venait de l'Ecole normale, section des lettres. Une étude sur les orateurs de l'époque révolutionnaire en fit un familier des événements de la Révolution. Il s'installa dans ce passé tumultueux il y vécut toute sa vie et jusqu'à la mort en partagea les passions généreuses.

Dans l'esprit d'un Français, Aulard et Révolution devinrent deux noms inséparables. Mais bientôt, sa renommée franchit les frontières ; la classe intellectuelle de l'étranger ne connut la Révolution que par lui, et grâce à lui le monde entier connut la Révolution.

Où que vous alliez, dans le coin le plus reculé de l'Europe centrale ou orientale, la bibliothèque de tout homme cultivé, ami de la France et de la démocratie, renfermait en bonne place l'*Histoire politique de la Révolution française*, maître livre et livre d'un maître. Les feuillets cornés et fatigués indiquaient que le volume avait été lu, relu et médité. L'émigré russe l'emportait au fond de la lointaine Sibérie comme un signe d'espérance ; dans les temps et les endroits où la liberté était chicanée, on en dissimulait les pages suspectes dans des reliures innocentes, œuvres de Molière ou de La Fontaine... Tous ceux qui, sur la planète, ont rêvé l'affranchissement de leur pays ont demandé des leçons à Alphonse Aulard et se sont nourris de lui.

Non content d'enseigner la Révolution, il s'appliqua, au jour le jour, à en faire revivre l'esprit. Il estimait que le malaise de notre époque venait de ce qu'il y a un siècle et un quart, la Révolution n'a été qu'ébauchée, et que l'œuvre de nos contemporains, c'était de la parfaire. A cette œuvre-là, il se donna tout entier, par la plume et par la parole. Journaux de Paris, journaux de province, journaux de l'étranger, il écrivit partout ; et sur les tribunes les plus éloignées, on l'entendit. Il parlait comme il écrivait, dans une langue claire, dépouillée, sans ornements ni redondances, avec le bon sens de Diderot et la simplicité de Voltaire.

Sa philosophie ? C'était celle des grandes années et des grands ancêtres. Vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme, il venait régulièrement le lundi aux réunions du Bureau ou du Comité et bien souvent, c'étaient ses avis qui prévalaient. Sa façon d'aborder les grands problèmes de conscience, nous la connaissons bien ; car, elle s'était cristallisée, si j'ose dire, en deux formules qu'il ne se fatiguait pas de répéter « Où sont les droits de l'homme ? Qu'auraient dit les hommes de 1789 et de 1793 ? »

\*\*\*

Républicain comme eux, partisan d'une république totale, il ne concevait point que la souveraineté nationale subit diminution ou entrave : indépendance et prédominance du Parlement ; pas de décrets-lois ; plus de Sénat, ou qu'en tout cas, son droit de veto, tout provisoire, fût strictement limité.

Soucieux comme eux de la liberté, il en acceptait comme eux tous les risques ; pas d'atteinte, sous quel-

que prétexte que ce fût, aux dispositions libérales de la loi sur la presse ; point de procès d'opinion ; les fonctionnaires doivent avoir pour parler, pour écrire, pour se réunir, pour s'associer, toutes les prérogatives du citoyen.

Comme les hommes de 1793, il pensait que la pire des oppressions était l'oppression religieuse, ou celle qui prend le masque de la religion. La séparation des Eglises et de l'Etat, il la voulait absolue dans tous les ordres, notamment dans l'ordre de l'enseignement ; l'Etat seul a le droit d'instruire la jeunesse. Et à l'imitation des « ancêtres » qui condamnaient les vœux, il refusait le droit de s'associer à ces « renoncants du droit » que sont les congréganistes.

Comme aux hommes de 1793, la Nation française lui apparaissait une et indivisible : hostile à toute mutilation du territoire, même à toute organisation fédérale ou régionale, il poursuivait sans pitié l'autonomisme alsacien.

Les hommes de la Révolution ne proscrivaient pas toute violence. Ils la trouvaient légitime lorsqu'elle était exercée par délégation de la majorité contre des minorités factieuses. Ainsi, Aulard suivait avec bienveillance le cours des révolutions populaires, mais il exécrait tous les fascismes et, de quelque côté qu'elles surgissent, toutes les dictatures.

Les hommes de la Révolution s'interdisaient toute guerre de conquête ; à leurs yeux, seule la guerre de défense était permise, et ils la tenaient pour sainte. Le droit des peuples leur paraissait une simple extension du droit de l'homme, et chacun d'eux prétendait à bon droit à l'indépendance. Ainsi, Aulard qui plaïda éloquemment le droit de la France à faire jusqu'au bout la guerre de 1914 à 1918, fut d'une sévérité implacable contre toute guerre de prestige ou d'influence, dénonçant les entreprises de la Grèce en Asie Mineure, les tentatives de l'Italie à Corfou, et les excès de la France en Syrie. La Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie furent ses clientes, et dans les assemblées internationales, toutes les minorités opprimées.

Les meilleurs esprits de la Révolution avaient conçu une société fraternelle de peuples libres qui maintenait entre eux la concorde. Ainsi, Aulard fut en France un des apôtres les plus décidés de la Société des Nations, qu'il voulait forte et armée pour prévenir toute agression et imposer la paix.

Tel a été l'homme que la Démocratie, la France et l'Europe viennent de perdre irréparablement.

Ils ne sont pas si nombreux les hommes de principes, qui tiennent ferme la doctrine et rassemblent autour d'elle les politiques à la petite semaine qui tendent à s'égarer !

Quand la tempête a fauché les mâts, l'œil regardé effrayé la platitude de l'Océan !

*De notre collègue Albert MILHAUD (La Lumière) :*

Lorsqu'ils ont appris la mort de M. Aulard, les hommes de ma génération n'ont pu manquer d'évoquer les souvenirs politiques de leur jeunesse, la création de cette ligue démocratique des écoles, de ce cercle des études politiques et sociales qui, en réunissant les étudiants avancés du quartier latin, préparait l'avenir du bloc des gauches et du futur cartel des gauches, dans le domaine des idées.

Le professeur Aulard avait accepté de prononcer le discours inaugural. Ce ne fut pas sans hésitation, non pas qu'il redoutât de faire une manifestation

« républicaine » ; il brûlait de parler. Mais, lorsque mon ami Albert Métin et moi le pressions d'accepter, de traduire ainsi les vœux des camarades dont nous étions les mandataires, il nous objectait :

« Cette conférence, j'aurais préféré que ce fut l'un de vous qui la fit... Est-il important, est-il intéressant de connaître les idées d'un de vos professeurs sur les libres études que vous allez entreprendre?... Ce n'est pas moi, c'est un jeune homme qu'on voudrait entendre ».

Nous réussîmes à vaincre sa résistance. Le groupe qui nous avait délégué auprès du maître comprenait des jeunes hommes sollicités par toutes les écoles politiques de gauche. Nos amis étaient amis de Clemenceau, de Goblet, de Brousse, d'Allemane, de Vaillant, de Guisler. (C'était en 1893 et l'on ne parlait pas encore de Jaures.) Les uns se trouvaient en contact étroit avec Pichon et la *Justice*, d'autres avec Fournière et la *Petite République*. Mais la masse des étudiants de la Sorbonne, de la Faculté de médecine, de la Faculté de droit qui marchait avec nous, était républicaine-démocratique sans épithète, et les problèmes sociaux la passionnaient par dessus tout.

Je crois bien, et je n'insiste pas, — le moi est haïssable — avoir apporté l'argument décisif dans ce courtois débat. Notre maître se rendit de bonne grâce :

« Vous m'avez répondu, dit-il quelques jours plus tard, qu'il vous semblait plus significatif de vous placer sous les auspices de la Révolution française, dont je suis chargé d'enseigner l'histoire à la Sorbonne, et que cela dirait clairement dans quel esprit et dans quelle méthode vous voulez étudier les questions sociales et politiques. C'était là un argument auquel je ne pouvais opposer aucune objection bien solide, et, comme j'étais aussi touché de la spontanéité de votre démarche que ravi de ce réveil de la jeunesse, de l'espoir que tant d'équivoques fâcheuses allaient enfin tomber, j'ai accepté de me trouver au milieu de vous ce soir pour expliquer ce que vous voulez faire, pour présenter ce mouvement nouveau sous son vrai jour... (20 avril 1893) ».

\*\*\*

Depuis plusieurs mois, nous étions bien décidés à ranimer politiquement le quartier latin où, depuis l'échec du Boulangisme, les républicains avaient cessé de s'entendre et de se connaître. Ils ne bougeaient plus. On en profitait pour dire qu'ils n'existaient pas. Il s'agissait de montrer que les mystiques à la Vogue avaient chanté victoire trop tôt en annonçant la disparition de la jeunesse républicaine et laïque et que les extrémistes de la propagande révolutionnaire avaient crié trop fort en annonçant que le débat, désormais, était institué entre les apôtres de la violence et les partisans de conservation sociale et de la réaction. Nous avions cherché un homme pour exprimer la pensée commune que nous entendions faire prévaloir. Jamais un aîné et un maître n'a montré tant de bonne grâce et de bonne volonté pour nous comprendre, tant d'ardeur et de talent pour traduire nos aspirations. Certes, il ne s'attendait pas à notre visite. Notre intrusion dans son immense cabinet de travail de bénédictin laïque fut pour lui une surprise. Mais nos désirs, nos vœux, nos espoirs, il les comprenait. Il avait de la joie à nous les entendre formuler et préciser. Notre instinct nous avait sévèrement guidés, son orientation était la même que la nôtre. Nous entendions marier le socialisme et la Révolution française. Nous voulions aller « à gauche » sans nous inféoder au marxisme.

Si vous réussissez à retrouver — je ne le crois pas — cette admirable conférence, publiée par le libraire Colin, il y a trente-cinq ans, lisez-la. On ne pouvait s'exprimer avec plus d'intelligence, de fine émotion contenue, d'élégance, de verve et de distinction. Une diction limpide et *fashionnable* traduisait la palpitation perceptible du cœur, le jeu alerte de l'esprit.

M. Aulard ne nous dissuadait pas d'agir :

« Comme c'est difficile... d'être citoyen dans une république ! L'Etat, c'est nous tous, et dès soucis de la direction générale de la Nation qui incombent au seul roi, au seul empereur, voilà qu'ils tombent directement, et de quel poids, sur les épaules de chacun de vous. Il ne s'agit pas seulement de voter, c'est-à-dire de se prononcer sur les systèmes et les personnes. Si on est instruit, comme vous l'êtes, désignés pour conseiller, comme vous le serez, il faut éclairer ses concitoyens, prendre charge d'âmes, accepter les fonctions électives, assumer sa part de responsabilité de la Nation. Que d'angoisses, si on est honnête ! Que de perplexités, si on a de l'esprit ! »

Cependant, M. Aulard ne nous disait pas : *abstention*, mais *action*.

« Voici que s'annoncent de terribles problèmes sociaux et religieux, et c'est vous, jeunes gens, qui aurez à résoudre les plus complexes et les plus grandes questions qui résultent et qui devaient résulter de l'évolution naturelle de notre société démocratique. Pour cette tâche, qui sera la vôtre, il ne suffira ni de l'instinct populaire, ni du talent des orateurs, ni du génie de quelques penseurs : il faudra un groupement conscient et organisé de toutes les forces intellectuelles de la Nation, et, si la science n'aide pas la Nation, cette prochaine et redoutable phase de notre évolution sociale sera une crise violente qui couvrira la France de cadavres. Vous avez donc le droit de hausser les épaules en réponse aux délicats qui vous reprocheront de faire de la politique. N'ayez souci des sarcasmes du pédantisme : vous remplissez votre devoir en recherchant, à la veille des grandes transformations qui s'annoncent, les moyens de faire aboutir pacifiquement, heureusement, pour le bien de notre pays et de l'humanité, un avenir qui sera terrible, si vous êtes ignorants, négligents ou égoïstes ; qui sera glorieux et bienfaisant, si vous êtes instruits, préparés, organisés pour vous acquitter, selon la raison et la science, de votre mission de citoyens. »

\*\*\*

Il nous engageait à nous rapprocher du peuple :

« Il y a parfois plus à apprendre dans la conversation d'un ouvrier ou d'un paysan que dans les cours et les livres. »

Notre programme d'études :

« Les rapports de l'Eglise et de l'Etat, l'organisation de la propriété, la réforme de l'impôt, le capital et le salaire, les théories socialistes, l'histoire et l'état présent de ces questions dans les autres pays. »

Il ajoutait :

« On disait que la constitution actuelle de la propriété est un principe qui fait partie du fondement même de notre conscience d'Européens civilisés. Or, en quelques heures de bateau ou de chemin de fer, vous vous trouverez dans des pays qui valent le nôtre, qui lui ressemblent et où l'organisation française de la propriété paraît aux uns un scandale d'audace démocratique, aux autres, un scandale de timidité rétrograde. Plaisante vérité qu'une rivière borne ! comme disent vos classiques. Je ne vous apporte pas, et pour

cause, un plan d'organisation nouvelle de la propriété. Je vous dis seulement : étudiez cette question librement, scientifiquement, à la lumière de l'histoire et de la raison. *Surtout ne l'étudiez pas dans un esprit bourgeois.* »

M. Aulard était, à ce moment-là, hanté — n'avait-il pas vu la Commune ? — de la crainte d'une répression féroce, d'un mouvement prolétarien éventuel. Il s'attendait à ce que le progrès du socialisme révolutionnaire provoquât des conseils de guerre civile :

« Vous répondrez que ces *barbares* sont vos concitoyens, vos frères, qu'en ce moment ils peinent et souffrent pour vous procurer ces libres loisirs et qu'il s'agit non pas d'appeler les gendarmes au secours de ceux qui sont heureux, mais de préparer pacifiquement et en toute concorde, entre hommes égaux et qui s'aiment, une plus équitable répartition des misères et des joies. Comment ? Vous ne le savez pas, mais votre bonne volonté le cherchera... Cette révolution sociale que l'on veut faire par la haine ou éviter par la force, vous voudrez, s'il m'est permis de rappeler ici le beau mot de Vergniaud : « la consommer par l'amour. »

Il nous disait encore :

« Prenez garde qu'en bafouant le parlementarisme, c'est à la liberté qu'on en veut. »

\*\*\*

Il dénonçait le chauvinisme qui « ...voit avec horreur les congrès hors frontières, les colloques qui s'engagent entre patries diverses, les rapprochements de travailleurs ou des penseurs d'Europe pour résoudre en commun les difficultés communes à plusieurs provinces de l'humanité civilisée. »

Il concluait, enfin, faisant appel aux Etats-Unis d'Europe :

« La France sera-t-elle diminuée, sera-t-elle moins France si, un jour, tout entière, *unifiée à nouveau*, elle fait partie de la république européenne ? Et quand même le Parlement européen, chargé des intérêts communs à plusieurs nations, devrait siéger dans d'autres capitales que la nôtre, est-ce que notre patrie en serait moins grande, moins forte, moins glorieuse ?... C'est justement quand la guerre s'annonce qu'il faut encourager les tentatives internationales de rapprochement pacifique. »

M. Aulard croyait à l'avenir des Etats-Unis d'Europe. Il a vu venir la Société des Nations avec espoir, avec enthousiasme, avec conviction. Aucun de ceux qui l'on entendu en 1893, lors de cette conférence fameuse, manifeste d'une génération nouvelle, n'a été surpris de le voir adopter avec passion, avec ardeur, la politique de Léon Bourgeois et du président Wilson... Ne les avait-il pas précédés l'un et l'autre par la pensée, devant une jeunesse qui ne se dissimulait alors ni la grandeur ni les douleurs de l'époque naissante ?

De M. Emile BOREL, membre du Comité Central (Dépêche de Toulouse) :

Je voudrais apporter à mon tour mon témoignage à la mémoire d'Alphonse Aulard, dont les lecteurs habituels de *La Dépêche* regretteront longtemps les articles toujours remplis d'idées, de faits et de généreuses pensées.

D'autres ont loué le journaliste, le professeur, l'éminent historien de la Révolution française. Je voudrais parler uniquement de ce qu'Aulard a fait pour la paix dans les dix dernières années de sa vie.

J'ai eu l'honneur d'être à ses côtés pendant ces dix années, soit à l'Association française pour la Société des Nations, soit à la Fédération des Associations pour la Société des Nations, soit dans les congrès internationaux de l'Union internationale de ces fédérations.

Bien qu'il eût près de 70 ans au moment de l'armistice, Aulard avait été des premiers à comprendre le rôle essentiel qu'allait jouer la Société des Nations dans la politique de l'Europe et du monde, et à se rendre compte de tout ce que l'Institution nouvelle pouvait faire pour la Paix. Aussi avait-il dès ce moment consacré la plus grande part de son activité à la propagande en France et à l'étranger en faveur de la Société des Nations et de la paix.



C'est surtout depuis qu'il était devenu président de la Fédération des Associations pour la Société des Nations qu'il avait agi de la manière la plus utile et la plus efficace. Cette Fédération groupe non seulement l'Association française pour la Société des Nations, qui réunit elle-même des hommes de tendances diverses au point de vue politique et confessionnel, mais également des associations plus particulières qui travaillent pour la Société des Nations dans le cadre de certains partis politiques ou de certaines confessions religieuses. C'est ainsi qu'il y a des associations purement catholiques, tandis que d'autres sont imprégnées d'un esprit purement laïque.

Dans le conseil de la Fédération, où ces diverses tendances sont représentées, Aulard était le président impartial, aimé et estimé par tous. Lui, qu'une certaine presse se complaisait à dénoncer parfois comme sectaire, présidait avec autorité cette sorte de ministère d'union sacrée qu'est le conseil de la Fédération.

En 1927, il avait été élu par le conseil international qui réunit les représentants de toutes les Fédérations nationales pour la Société des Nations, président de l'Union internationale de ces Fédérations. C'est en cette qualité qu'il présida le Congrès qui eut lieu en 1927, à Berlin, dans la salle des séances du Reichstag. Ce fut vraiment une minute émouvante, lorsque dans cette salle du Reichstag allemand, M. Aulard déclara la séance ouverte, il prit la parole pour prononcer un discours dans lequel il parla de la paix et parla aussi de la Révolution française. Dans la salle siégeaient d'éminents représentants de tous les peuples de l'Europe et par l'ovation qu'ils firent à notre compatriote, on put se rendre compte combien le grand historien français avait de sympathies parmi les amis de la paix de l'Europe entière.



Ce ne fut pas là seulement un beau succès pour Aulard, ce fut un succès pour notre pays et l'on put comprendre une fois de plus que le prestige et le bon renom de la France sont souvent mieux servis par des hommes comme Aulard, que par ceux qui se disent nationalistes et ne pensent souvent qu'à insulter les nations étrangères.

Aulard ne séparait pas dans son cœur l'amour de la paix de l'amour de son pays. Il pensait qu'en travaillant pour la paix, il travaillait pour la France, et il pensait aussi qu'en défendant dans les congrès internationaux les idées françaises, en travaillant pour la France, il travaillait aussi pour la cause de la paix, car malgré les aberrations de certains journalistes ou politiciens, sans responsabilité, la grande majorité du peuple français est profondément pacifique.

Dans les congrès internationaux comme celui de Ber-

lin, il s'est produit quelquefois entre les hommes des divers pays également animés d'un désir de paix, des difficultés sur les meilleures méthodes à suivre pour arriver à cette paix. Dans ces discussions parfois très serrées, bien que courtoises, les points de vue nationaux s'opposent quelquefois. Aulard s'entendait à merveille à défendre avec une courtoisie qui n'excluait pas la fermeté, le point de vue de notre pays. Son action a contribué à dissiper bien des malentendus et à donner à la France une physionomie pacifique que cherche quelquefois à nous contester une certaine presse étrangère.

Par les services qu'il a rendus à la cause de la paix, Aulard aurait été digne de recevoir le prix Nobel de la paix, qui aurait été un légitime couronnement à sa noble existence, mais de même qu'il n'avait jamais recherché les honneurs académiques, il n'avait pas recherché non plus cette récompense. Il se contentait de travailler sans relâche pour la cause à laquelle il avait consacré les dernières années de sa belle existence.

Récemment encore, il avait entrepris une campagne de presse afin de demander que les constitutions des Etats qui ont donné leur adhésion au pacte Kellogg soient modifiées de manière à les mettre en harmonie avec les engagements contenus dans ce pacte.

Tous ceux qui ont travaillé auprès d'Aulard, ne perdront jamais le souvenir de sa lucidité, de son intelligence aigüe et agile, de la fermeté de ses convictions qui n'excluait pas la grande courtoisie de ses manières. Ils songeront à lui toutes les fois qu'il se présentera un problème international délicat ou compliqué et ainsi, après sa mort, Aulard restera ce qu'il fut de son vivant, un bon ouvrier de la paix.

De M. Fortunat STROWSKI, professeur à la Sorbonne (Comœdia) :

Le professeur Aulard vient de mourir.

Il avait pris sa retraite depuis quelques années, après un long enseignement à la Sorbonne où il occupait depuis 1891 la chaire d'Histoire de la Révolution française.

D'ailleurs, cette chaire avait été créée expressément pour lui par le Conseil municipal de Paris.

Ses travaux d'historien ont été fort discutés. Il avait violemment combattu les méthodes et les conclusions de Taine. Il subit à son tour le même sort. De droite et de gauche, il eut de hardis contradicteurs.

Son rôle politique actif avait contribué à créer autour de lui une légende injuste d'intolérance et de sectarisme.

Je l'ai connu professeur. C'est l'aspect sous lequel un homme se révèle le plus sincèrement et le plus complètement. Il était le contraire de ce qu'on supposait dans le public ignorant.

Il était naturellement courtois et bon.

La vie qui avait semblé le gêner par toutes les faveurs ne lui avait pas épargné des chagrins cruels stoïquement acceptés et sa bonté en avait été accrue. Il accueillait ses amis, ses élèves, ses ennemis même avec une bienveillance sans limite; son désintéressement absolu lui facilitait tous les sacrifices pour autrui. Ses très anciens élèves parlent de lui comme de Gabriel Séailles : deux âmes d'or.

Il enseignait très bien, avec une éloquence disert dans son cours public, avec une réelle vigueur de méthode (quoi qu'on en ait dit) dans ses conférences aux étudiants.

Je l'ai surtout admiré dans nos grands examens, notamment dans les soutenances de thèses.



Ce sont des discussions si longues et si passionnées que les préjugés des argumentateurs finissent souvent par se faire jour. Aulard n'avait point de préjugés d'aucune sorte; quelles que fussent la nature de la thèse et l'origine de l'auteur il gardait jusqu'au bout la plus haute et la plus bienveillante équité. Robe de moine ou robe de femme, lévite du ghetto ou jaquette de l'homme du monde, rien ne modifiait la sympathie qu'il témoignait au talent et au travail du candidat. Et il n'écrasait pas les pauvres diables, pas même les sots! Il était vraiment égal, humain et secourable.

Si l'on savait à qui il donnait souvent son appui, on serait bien étonné! Convaincu, mais point sectaire. Il était d'une secte! Son pays. Sa largeur d'esprit embrassait tout ce qui est humain et tout ce qui est français.

C'était un grand humaniste; il avait été professeur de rhétorique, avant de devenir professeur d'histoire. Son premier ouvrage traitait du pessimisme de Léopardi. Son intelligence merveilleuse, affinée par cette variété d'études, l'aidait encore à être bon. Son sourire était charmant.

Je suis certain qu'on discernerait le même principe de bonté et de bienveillance dans sa vie politique. Tout ce qu'il avait de passion discursive, il le dépensait là, mais cette passion n'altérait pas le fond de sa nature qui était belle.

De M. G. CUDENET (Ere Nouvelle) :

Alphonse Aulard emporte avec lui beaucoup plus que les regrets banals qui font cortège aux deuils illustres. Il emporte une époque et aussi une foi. Il incarne, pendant des années, cette tradition révolutionnaire qui permit à la République de conquérir le pouvoir d'abord et les âmes ensuite :

L'historien qui s'en va ne fut pas simplement un amateur distingué de documents célèbres. Il eût pu se borner à construire une œuvre qui, pour plusieurs générations, sera « l'Œuvre », et dans laquelle puiseront tous ceux qu'intéresse l'origine des institutions auxquelles nous sommes attachés par des liens de la raison comme par ceux du cœur. Il a eu l'orgueil d'un rêve plus lointain, plus humain! Il a quitté le cénacle pour l'arène, l'étude pour la bataille, il a été, lui, l'universitaire respecté, le militant qui ne craint ni de recevoir ni de donner des coups...

Sa mort nous laisse au cœur une mélancolie infinie. Lui disparu, la place est libre pour le Thermidor des historiens.

Tous ces paysages de 89, de 92 et de 93, sur lesquels il sut projeter tant de lumière qu'ils nous parurent très proches et très amicaux, vont rentrer dans la pénombre, quelle tristesse! Nous songeons à la phrase de Shakespeare : « Le seul mâât qui dépassait l'horizon vient d'être abattu! »

De notre collègue M. G. VEIL, membre du Comité Central (Populaire de Nantes) :

C'était une belle conscience dans toute l'acception du terme. Tous ceux qui l'ont connu lui rendront ce témoignage...

Ses élèves, particulièrement ceux du lycée et ceux de la Sorbonne, ont tous conservé de lui un souvenir ineffaçable. Combien en ai-je entendu me raconter ce que M. Aulard avait été pour eux. Il avait été un initiateur, ouvrant à leurs esprits des horizons nou-

veaux; il avait surtout été un maître respecté, qui, sans violenter les intelligences, leur donnait son empreinte par la droiture et par la seule force de son talent.

Ses adversaires — car, cet homme excellent avait des adversaires comme tout le monde, comme tous ceux qui ont des idées — ses adversaires se plaisaient à le représenter comme un sectaire, parce que, historien de la Révolution, il voyait tous les faits et tous les hommes à travers la Révolution. C'est à cette époque qu'il se reportait toujours pour juger les temps présents; car, aucune autre ne lui semblait plus fertile en caractères et en génies. Et puis, ce grand républicain, aimait trop la République pour ne pas mettre sur un piédestal ceux qui l'avaient fondée. Mais son amour de la République et de la Révolution ne le rendait pas injuste pour ses adversaires pour lesquels il professait la plus grande indulgence. Cette indulgence ne s'atténuait que devant l'hypocrisie et la violence.

Il était le défenseur de toutes les causes justes et c'était un des membres les plus agissants de la Ligue des Droits de l'Homme à laquelle il consacrait le meilleur de lui-même. Son influence était faite, à la fois, de son courage et de son bon sens. Il voyait juste et ne se laissait jamais entraîner pour plaire aux foules à des exagérations faciles. Je ne l'ai jamais vu ni entendu faire de la surenchère. Il allait jusqu'au bout de ses idées, jamais au delà.

Il est mort en pleine lutte, combattant toujours au premier rang, sans avoir besoin d'un titre officiel ou décerné par les électeurs, pour être un chef.

Nous honorerons sa mémoire, comme il le souhaitait certainement, en le continuant.

De notre collègue, M. EMILE KAHN, membre du Comité Central (Le Populaire) :

C'est comme historien qu'il rencontra Jaures. Il fut le premier à découvrir et à proclamer la féconde richesse de l'histoire socialiste en documents neufs, en vues profondes et les voies inconnues qu'elle ouvrait. Associé aux travaux d'histoire économique auxquels présidait Jaurès, il se prit pour cet être incomparable d'une admiration grandissante. Il y a quelques mois encore, il l'exprimait dans la *Lumière* (qu'il a fondée avec Buisson et d'autres au cours de circonstances qu'on n'a pas oubliées et qui lui font honneur).

Professeur, historien, journaliste, orateur, il pouvait finir comme tant d'autres dans le capitonnage douillet de l'Institut. Mais il était citoyen.

L'esprit de cette Révolution, qu'il aimait autant qu'il la connaissait, vivait en lui. Il avait le goût des affaires publiques. Il fut candidat. Il aurait honoré la Chambre par sa parole élégante et pure, la sûreté de ses informations, son intelligence lucide.

Il haïssait la tyrannie et l'obscurantisme. La culture fasciste et l'action cléricale n'ont pas eu d'ennemi plus décidé ni mieux armé. Mais son grand combat fut contre la guerre, pour la Société des Nations.

Dans toutes ces luttes, il rejoignait le socialisme. Il était inscrit au Parti radical. Mais il n'avait peur du socialisme, ni hostilité, ni méfiance. Il en sentait la puissance, il en pressentait l'avenir. Aristocrate de l'intelligence, il était avec le peuple dans ses espoirs, dans ses révoltes, dans son effort vers plus de justice.

Partout où des hommes se groupent pour délivrer l'homme de la persécution, de l'ignorance et de la guerre, cette mort laisse un grand vide.

*De M. G. BORIS (La Lumière) :*

Un grand malheur nous frappe.

Notre maître vénéré, M. Aulard, vient de nous être subitement enlevé.

On n'ose penser à sa propre affliction, à la perte qu'on subit, lorsque ce sont la science, la pensée libre, la démocratie et la paix qui portent le deuil.

Il y a quelques jours, il était parmi nous, lucide, précis, ardent, comme à l'ordinaire, nous animant au combat pour la laïcité en péril. Infatigable, incapable de songer au moindre ménagement de sa personne, il se dépensait en efforts dans une lutte qui fut celle de sa vie entière. Quelle grandeur dans cette continuité qui va jusqu'aux dernières heures d'une existence!

Elle laisse parmi nous un souvenir impérissable. Gravée dans notre mémoire comme un exemple et une leçon d'espoir, nous conserverons l'image de cet admirable vieillard, impassible aux injures, possédant la certitude souriante du devoir et du courage, nous montrant la voie en ces heures sombres où il sut être notre ami en même temps que notre maître.

Sublime paradoxe! C'est cet homme chargé d'années qui toujours nous enseigna la sympathie pour les hardiesses des temps nouveaux de même que l'indulgence aux excès de quiconque savait faire remonter l'idée de révolution à sa source pure : la générosité.

D'autres viendront dire ici la dette éternelle de gratitude que lui doit la pensée française et humaine.

Aujourd'hui, nous ne voulons, le cœur gonflé de tristesse, que nous incliner devant cette tombe inopinément ouverte, en y jetant les fleurs d'une reconnaissance et d'une tendresse infinies.

*Du Temps :*

...Ce qu'on sait moins, c'est le professeur qu'il fut à la Sorbonne. Il poussait loin les devoirs de sa charge. Son soin de former les élèves, de les conseiller, de les secourir de tout son pouvoir ne se contentait pas aisément. C'est lui qui, avant la guerre, poussait la conscience professionnelle, jusqu'à faire composer ses étudiants de Sorbonne pour les habituer à un effort d'ordonnance et de style qu'ils étaient fréquemment tentés de considérer comme subalterne. Et cet homme qui, en politique, avait des idées arrêtées, ne faisait acception ni d'opinion ni de religion, quand il s'agissait d'aider un travailleur à parvenir. On en pourrait citer plusieurs exemples peu lointains.

Depuis quelques années professeur honoraire, M. Aulard était resté d'autre sorte en activité. Nul n'ignore son action politique. Il a collaboré successivement à nombre de journaux qui représentaient ses idées qui, à vrai dire, n'étaient pas modérées. En ces derniers temps, il inclinait notamment au monopole. Mais si la ligne du journal où il écrivait lui paraissait douteuse ou changeante, il n'hésitait pas à en sortir. Par sa disparition, continue de se raréfier une génération de normaliens et d'universitaires républicains sous l'Empire. Peut-être fut-il de ceux dont on pouvait attendre un goût plus vif de la liberté qu'il savait difficile à conquérir. Mais ses opinions reposaient du moins sur un long labeur. Il emporte l'estime même de ses adversaires.

*De M. A. LEBEY (Ere Nouvelle) :*

C'est toute une époque qui disparaît avec lui, et que nous ne verrons plus, celle où l'histoire de la Révolution marchait de pair avec le gouvernement de la République. Les chercheurs de la revue *Histoire de la Révolution* scouteaient du fond des archives par la

pyramide croissante des documents exhumés le régime lui-même. Qui ne se rappelle les banquets de la Revue où venaient présider, tour à tour, les ministres et les meilleurs députés.

Aulard, au milieu de ces fêtes et de ces travaux gardait un sourire assuré. Sa tête à la Henri IV de bibliothèque rayonnait. Aulard fut le centre sans cesse actif de ces efforts multiples. Et sans lui, sans sa ténacité constante, ils se seraient certainement dispersés, ils n'auraient peut-être pas eu lieu. Beaucoup n'auraient pas vu le jour.

*De notre collègue M. MERKINE-GUETZÉVITCH (Les Dernières Nouvelles) :*

Avec M. Millioukoff et plusieurs professeurs russes et français, Aulard a créé l'Institut franco-russe des sciences sociales et politiques. L'idée de fonder une école supérieure russe l'a enthousiasmé. Il lui a donné non seulement son nom si précieux et utile pour sa naissance, mais il a accepté d'y faire des conférences et de prendre part à ses réunions et manifestations.

Parmi ces dernières années, Aulard a acquis le droit de cité dans certains milieux d'émigrés russes. Les émigrés russes viennent de perdre un ami sincère et fidèle, à l'époque où nous comptons si peu de vrais amis.

Pour tous ceux qui ont eu la joie d'être ses élèves et collaborateurs, l'homme simplement dépasse, en ce jour funèbre, l'historien, le citoyen et le pacifiste. Il y a plusieurs jours seulement, il travaillait dans son cabinet de travail dont les fenêtres donnaient sur la Seine. Dans ce cabinet orné d'un dessin de David sur un mur ensoleillé, entouré de dossiers avec les originaux et autographes des procès-verbaux du Comité de Salut public, il écrivait ses livres. Ici, se sont écoulées plusieurs décades de cette vie remarquable de science, de bonté et de lutte.

*Du Radical :*

Sa conscience professionnelle était scrupuleuse, minutieuse. Il suivait ses élèves paternellement dans leurs études, les conseillant, les secourant de tout son pouvoir. Inutile de dire que quand il s'agissait d'aider un travailleur à parvenir, il ne faisait acception d'aucune opinion, si nettement qu'il eût pris parti lui-même. Ses adversaires politiques l'ont bien souvent remarqué.

*De M. P. FAVREAU (Ere Nouvelle)*

Je citerai seulement deux traits qui montrent le grand cœur du maître mort. Un jour où je l'accompagnai, je fus surpris de le voir salué avec joie dans une banque par un jeune employé annamite. C'était là, me dit-il très simplement, un étudiant indo-chinois sans ressource qu'il avait recueilli, auquel il avait procuré un emploi et que chaque semaine le maître recevait et guidait dans ses études.

Il y a à peine six mois, à la Bibliothèque Nationale, il me fit amener devant lui un autre étudiant à qui l'Etat refusait, pour je ne sais quelle cause, de servir sa bourse ; il l'écouta longuement et se chargea sans mot dire de toutes les démarches qui lui firent rendre justice.

*De La Bulgarie :*

La mort de ce vaillant pionnier de la paix causera une vive émotion dans tous les milieux bulgares, et particulièrement au sein de nos intellectuels, car le nom de l'estimé savant-historien français y était devenu le symbole de la justice et de la paix.

*De notre collègue Jacques ANCELLE (Ère Nouvelle):*

Avec Alphonse Aulard s'éteint non seulement un grand historien, mais disparaît un homme qui, pour nous autres jeunes, restera comme le plus pur symbole de la pensée indépendante droite et fière.

Né sous le Second Empire, il avait formé son esprit à une époque où les opinions personnelles elles-mêmes étaient considérées comme subversives.

Par une réaction qui honore ce tempérament idéaliste, il avait été de ceux qui, condamnant ce régime oppressif, appelaient la République comme une libération. Il la voyait telle qu'elle est sortie de l'Histoire, non telle que les politiciens l'ont faite et, par ses enthousiasmes, il était près de nous. Le professeur qu'il fut, nos camarades plus âgés nous l'ont dit, mais ayant abandonné la chaire, il continuait à professer et à payer d'exemple.

Un caractère d'une telle pureté ne peut qu'être pleuré par ceux qui ont suivi son enseignement et qui

vont maintenant se trouver plus seuls, n'ayant plus pour guide ce vieillard lumineux et paisible.

Lui qu'on accusait de sectarisme, d'étroitesse d'esprit, nous recommandait, au contraire, la tolérance, le respect des opinions d'autrui et pratiquait cette admirable patience qui s'appelle le pardon. Frémissant d'une espérance jamais lassée, il était accueillant à ceux qui venaient, comme il nous arriva souvent, pas assez, hélas ! nous le voyons aujourd'hui, lui demander quelques conseils ou se reconforter auprès de lui.

La Fédération des Jeunesses laïques et républicaines s'incline respectueusement devant la dépouille de celui qui fut pour elles un maître incomparable, et assure à sa famille, notamment leur grand ami Albert Bayet, la part qu'elles prennent à ce deuil.

Mais elles ne peuvent empêcher qu'éclatant comme une gloire future, un vers ne monte en leur mémoire :  
*Crois qu'on ne meurt jamais quand on meurt de la sorte.*

## TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE

### Ligue Allemande

Berlin, 24 octobre 1928.

Nos plus douloureuses condoléances pour la mort de notre regretté collègue Aulard.

*Pour la Ligue allemande :*

KUCZYNSKI, LEHMANN-RUSSBULT,

### Ligue Géorgienne

Paris, 25 octobre 1928.

La Ligue géorgienne s'associe fraternellement au deuil de la Ligue française. La nation géorgienne évoquera toujours avec des sentiments de profonde reconnaissance Alphonse Aulard, le grand démocrate, âme des opprimés, qui élevait si souvent sa noble voix en faveur de la Géorgie martyre.

D. CHARACHIDZÉ.

### Ligue Italienne

Nérac, 24 octobre 1928.

La Ligue Italienne des Droits de l'Homme salue avec une tristesse infinie le souvenir de l'historien qui, par ses études sur la grande Révolution, honora l'Université française ; de l'écrivain qui, par ses essais sur Léopardi, honora les lettres italiennes du citoyen qui, par son amour de la liberté, honora la Démocratie universelle.

CAMPOLONGHI,

*Président de la Ligue Italienne.*

### Ligue Polonaise

Varsovie, le 24 octobre 1928.

Je devrais vous écrire sur papier encadré de noir, votre deuil est aussi le mien. Toute la famille des ligueurs, la famille internationale, européenne, mondiale, est en deuil. Recevez, vous qui êtes les plus proches, nos condoléances les plus sincères. Dans l'immense cheur qui pleure la mort d'Alphonse Aulard, la voix de la Pologne doit être entendue. Non seulement la Ligue polonaise, tous les républicains polonais, tous les amis de la Justice et de la Liberté sont avec vous pour déclarer que le souvenir du grand Ligueur français, du Maître qui, pendant cinquante ans, ayant à ses pieds la jeune Europe tout entière, enseigna l'amour de la Grande Révolution française, ne

périra pas, ne s'effacera jamais dans le souvenir reconnaissant de la Pologne républicaine et fidèle aux enseignements des Maîtres français.

Il nous était non seulement un Maître, mais un Ami. Ses nombreux élèves connaissent de longue date cette amitié. Depuis qu'il vint un jour, lors d'un Congrès de l'Union de la Société des Nations, à Varsovie, la Pologne le sut. Elle se mit à le lire, à parler de lui, à l'aimer. Et son souvenir ne périra pas, ni parmi les membres de la Ligue polonaise, ni dans les rangs de plus en plus nombreux, espérons-le, des amis de la Liberté ; le souvenir de sa personne ni le souvenir de l'exemple qu'il donna pendant de si longues années comme Homme, comme Savant, comme Citoyen. *Non omnis moriar...*

Nous sommes avec vous, chers collègues, de tout cœur. Sachez-le !

Au nom de la Ligue polonaise des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Stanislas POSNER,

*Vice-Président du Sénat Polonais*

### Ligue Russe

Paris, le 25 octobre 1928.

La Ligue russe des Droits de l'Homme et du Citoyen s'associe au deuil dont vient d'être frappée la Ligue française par la mort du grand citoyen que fut M. le professeur Aulard.

Nous perdons en lui un ami éprouvé et nos compatriotes, un Maître qui, dans de nombreuses œuvres devenues classiques dans toute la Russie, a enseigné à plusieurs générations de démocrates russes la marche glorieuse de la France vers la liberté.

N. AVXENTIEFF,

*Président de la Ligue russe.*

### États-Unis du Mexique

Paris, le 24 octobre 1928.

Je viens d'être douloureusement frappé par la nouvelle de la mort de M. le professeur Alphonse Aulard et j'ai tenu à vous exprimer sans délai, au nom du Gouvernement mexicain et au mien, nos très sincères condoléances pour la perte que la Ligue des Droits de l'Homme vient d'éprouver en la personne de son vice-président.

Le Mexique perd ainsi un de ses meilleurs et plus sincères amis et je ne saurais oublier l'intérêt toujours affectueux qu'il professait pour mon pays.

LE MINISTRE DU MEXIQUE.

## Américain Civil Liberties Union

26 octobre 1928.

P. profondément émus par la perte irréparable du grand lutteur et du mainteneur de la vraie tradition républicaine, chère à tous les démocrates du monde entier, nous prions les amis et la famille d'Alphonse Aulard, d'accepter nos condoléances très attristées.

Sylvia LOWENTHAL.

## Association Syrienne-Arabe

26 octobre 1928.

Nous venons d'apprendre avec une grande tristesse le deuil qui frappe les milieux universitaires et politiques, et spécialement votre Ligue par la mort de notre regretté professeur A. Aulard.

Cet événement malheureux aura un douloureux écho dans toute la Syrie. Notre patrie perd en lui un ardent défenseur et un grand ami.

Veuillez trouver ici, Monsieur le Président, les condoléances de l'Association Syrienne-Arabe, et l'expression de sa douloureuse sympathie.

Le Secrétaire général,  
M. OMARI.

De nombreux collègues, des Sections et Fédérations de la Ligue ont tenus à exprimer leurs plus vives condoléances au Comité Central de la Ligue et à la famille de M. A. Aulard. Nous ne pouvons les citer tous ici. Nous nous bornerons à publier une première liste des Sections et des Fédérations :

Fédérations des Ardennes et du Loiret.

Sections : Aix (Bouches-du-Rhône), Chaumes-en-Brie, Chénérailles, Clermont-Ferrand, Givet, La Garenne-Colombes, Le Creusot, Le Havre, Lunéville, Mansle, Mézidon, Montbéliard, Paris (XIX<sup>e</sup>, Combat-Villette, Rennes, Roannes, Saint-Nazaire, Sotteville-lès-Rouen, Vannes, Semur, Rodez, Pont-Audemer, Nontron.

Parmi ceux qui ont envoyé leur hommage de l'étranger, citons encore :

Le Sénat de Pologne, l'Université de Varsovie, la Légation de Chine en France, la Concentration antifasciste italienne, l'Association syrienne-arabe, la Ligue hongroise des Droits de l'Homme, M. Venizelos.

Parmi ceux qui ont envoyé leur hommage de France : la Mission laïque, l'Association des Journalistes républicains, la Ligue française de l'enseignement, l'Association des Journalistes parisiens, la Ligue d'action universitaire républicaine et socialiste, la Fédération des Sociétés juives de France, les Volontaires juifs au service de la France (1914-1918), la Fédération française des associations pour la S. D. N., l'Association générale des étudiants juifs à Paris, la Société de l'histoire de la guerre, la Société d'histoire moderne, la Société d'histoire de la Révolution française, les journaux : *l'Ere Nouvelle*, la *Dépêche* (de Toulouse), le *Populaire* (de Nantes), la *Lumière*, *l'Œuvre*, Un groupe d'élèves, la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Le Comité Central et la famille de notre regretté collègue expriment leurs plus vifs sentiments de gratitude à tous ceux qui ont bien voulu leur donner, en cette douloureuse circonstance, ces témoignages de sympathie.

## LES ŒUVRES D'A. AULARD

Nos lecteurs nous saurons gré de publier ici une bibliographie des principaux ouvrages d'A. Aulard :

## I. Ouvrages littéraires

*De Cuii Asinii Pollionis vita et scriptis*, (Thorin), 1877, in-8.

*Essai sur les idées philosophiques et l'inspiration poétique de Léopardi*, (Thorin), 1877, in-8.

*Léopardi, Poésies et œuvres morales*, (Lemerre), 3 vol. in-16.

## II. Ouvrages historiques

*L'éloquence parlementaire pendant la Révolution française* : I. *Les orateurs de l'Assemblée constituante* (1 vol.) ; II. *Les orateurs de la Législative et de la Convention*, (Hachette), 1882-1886, 3 vol. in-8, (Ouvrage réédité en partie chez Rieder, 1914, sous le titre : *Les grands orateurs de la Révolution*, 1 vol. in-8).

*Danton*, (Picard), 1884, in-12.

*Le culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême*, (Alcan), 1892, in-16.

*Etudes et leçons sur la Révolution française*, (Alcan), 1893-1924, 9 volumes in-16.

*Histoire politique de la Révolution française, origines et développement de la démocratie et de la République*, (Colin), 1901, in-8.

*La Révolution française et les congrégations*, (Cornély), 1903, in-12.

*Le patriotisme selon la Révolution française*, (Cornély), 1904, in-16.

*Taine, historien de la Révolution française*, (Colin), 1907, in-16.

*Napoléon 1<sup>er</sup> et le monopole universitaire*.

*La Révolution française et le régime féodal*, (Alcan), 1919, in-16.

*Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, (Chiron), 1921, in-16.

*La théorie de la violence et la Révolution française* (Editions de la Ligue des Droits de l'Homme), 1923, in-16.

*Le christianisme et la Révolution française*, (Rieder), 1925, in-16.

*L'évolution de la « Déclaration des Droits de l'Homme »*, dans le *Livre d'or des Droits de l'Homme*, (Editions de la Ligue des Droits de l'Homme), 1927.

*Les « Déclarations françaises des Droits de l'Homme »*, (Editions de la Ligue des Droits de l'Homme), 1928, in-16.

AULARD, BOUVIER ET GANEM : *Histoire politique de la grande guerre*, (Quillet), s. d., in-fol.

## III. Publications de documents inédits

*Recueil des Actes du Comité de Salut public*, 1888-1918, Paris, (Imprimerie Nationale), 25 volumes, in-8. (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, publiée par les soins du Ministère de l'Instruction publique).

*La Société des Jacobins*, (Jouaust), 1889-1897, 6 vol., in-8.

*Registre des délibérations du Consulat provisoire*, (Société de l'Histoire de la Révolution), 1894, in-8.

*Récit des séances des députés des Communes depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 12 juin* (Soc. de l'Hist. de la Révolution), 1895, in-8.

*L'Etat de la France en l'an IX*, (Soc. de l'Histoire de la Révolution), 1897, in-8.

*Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, 1898-1902, 5 vol., in-8.

*Paris sous le Consulat*, 1903-1909, 4 vol., in-8.

*Paris sous le Premier Empire*, 1912-1914, 2 vol., in-8. (Ces trois séries font partie de la collection de documents relatifs à l'histoire de Paris publiée sous le patronage du Conseil municipal).

*Confédération de Strasbourg ou Fédération du Rhin*, procès-verbal, (Soc. de l'Histoire de la Révolution), 1919, in-8.

#### IV. Éditions

M. A. Aulard a édité :

BAILLEUL, *Almanach des bizarreries humaines*, P., 1889.

LOUVET DE COUVRAI, *Mémoires sur la Révolution française*, P., 1889.

FOURNIER L'AMÉRICAIN, *Mémoires secrets*, P., 1890.

HÉRAULT DE SÉCHELLES, *Voyage à Montbard*, P., 1890.

CHAUMETTE, *Mémoires sur la Révolution du 10 août*, P., 1893.

BARENTIN, *Lettres et bulletins*, P., 1915.

KANT, *Écrits politiques*, P., 1917.

#### V. Ouvrages de doctrine et de polémique

*Science, patrie, religion*, (Colin), 1893, in-16.

*Polémique et histoire*, (Cornély), 1904, in-12.

*La paix future d'après la Révolution française et Kant*, (Colin), 1915, in-16.

*La guerre actuelle commentée par l'histoire*, (Payot), 1916, in-16.

*L'opinion publique et la Société des Nations*, Copenhague, 1923, in-4.

*La dette américaine envers la France*, (Éditions de la Revue de Paris), 1925, in-8.

#### VI. Ouvrages scolaires

AULARD et DEBIDOUR, *Cours d'histoire de France*, (Chailley), 1894, réédité chez Cornély, puis chez Rieder, in-16.

AULARD et BAYET, *Morale et instruction civique*, (Cornély), 1902, réédité chez Rieder, in-16.

#### VII. Revues et journaux

M. Aulard a dirigé de 1887 à 1928 la revue d'histoire intitulée : *La Révolution française*.

Il a collaboré à la *Revue Bleue*, la *Grande Revue*, la *Revue de Paris*, le *Progrès Civique*, la *Lumière*, les *Cahiers des Droits de l'Homme* (voir ci-après).

Il a collaboré aux journaux : la *Justice*, l'*Au-*

*rore*, le *Matin*, la *Lanterne*, la *Dépêche*, le *Populaire de Nantes*, le *Journal*, le *Quotidien*, l'*Ère Nouvelle*.

Voici les plus importantes études de M. Aulard parues dans les *Cahiers des Droits de l'Homme* :

1920 : *Le bolchevisme et la France*, I, 10 ; — *Le banquet Ferdinand Buisson*, VIII, 20 ; *Contre l'intervention en Russie*, XXII, 23.

1921 : *La France contre le désarmement*, 37 ; — *Pour la Société des Nations : Le Congrès de Genève*, 267.

1922 : *A propos de la Conférence de Gênes* : II. *M. Tchitchérine et la Révolution française*, 274 ; III. *Les Soviets et la propriété*, 274.

1923 : *Un livre de paix* : « *L'Allemagne d'aujourd'hui* », 80 ; — *La Ruhr et le droit*, 177.

1924 : *Lénine et les droits de l'Homme*, 52 ; — *D'Estournelles de Constant*, 243.

1925 : *Le Syllabus*, avec une introduction, 219.

1926 : *Les pouvoirs du Sénat en France et à l'étranger*, 3 ; — *Le génie républicain et laïque de l'Alsace*, 102 ; — *Le fascisme et les Droits de l'Homme* 363.

1927 : *La Société des Nations*, discours prononcé au Congrès de l'Union internationale des Associations pour la Société des Nations, à Berlin, dans la salle du Reichstag, le 26 mai 1927, 389 ; — *L'affaire Sacco et Vanzetti*, 443 ; — *Les lois scélérates*, 607.

1928 : *La laïcité en France : ses origines historiques*, 56 ; — *Les « Déclarations des Droits de l'Homme »*, 196 ; — *La publication des archives diplomatiques*, 233 ; — *Le vote obligatoire*, 608.

#### TOUS LES LIGUEURS

doivent lire et faire lire autour d'eux le

### LIVRE D'OR des "Droits de l'Homme" Hommage à Ferdinand Buisson

par Victor BASCH, SÉVERINE, Léon BRUNSCHVIG, Émile GLAY, A. AULARD, Ch. SEIGNOBOS, GEORGES BOURDON, C. BOUÛLÉ, D. FAUCHER, Henri GUERNUT, M. LEROY, A.-F. HEROLD, F. CHALLAYE, E. KAHN, H. GAMARD, SICARD DE PLAUZOLES, Roger PICARD...

Un vol. in-4° de 80 pages, avec une gravure par FOUGERAT.

Edition de luxe sur beau papier glacé : 6 francs

Réduction de 30 % aux Sections

EN VENTE :

### LE PROBLEME ALSACIEN

Par Victor BASCH  
Président de la ligue

Une brochure : 2 francs

Réduction aux Sections (30 %)

# BULLETIN

## DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

### A NOS SECTIONS

#### Un dernier rappel

L'exercice 1928 est clos depuis le 30 septembre. Depuis plus d'un mois, les comptes des Sections devraient être arrêtés, la quote-part revenant au Comité Central sur les cotisations, les cartes inutilisées ou refusées et la liste des adhérents devraient être envoyées au siège central. A trois reprises déjà, nous avons signalé aux trésoriers qu'ils devaient se mettre sans délai en règle avec la trésorerie générale. Nos collègues comprendront, sans que nous ayons besoin d'insister, combien de temps, combien d'argent coûtent au siège central, donc à la Ligue entière, ces rappels multipliés. Et malgré nos démarches répétées, de nombreuses Sections n'ont pas encore soldé leur compte ou même n'ont rien versé à la trésorerie générale, qui ne peut arrêter ses comptes.

Aussi insistons-nous auprès des trésoriers pour qu'ils nous fassent tenir par retour du courrier le solde de leur compte.

Nous sommes convaincus que tous tiendront à répondre sans retard à notre appel et que toutes les Sections seront en règle au 15 novembre. S'il en était autrement, nous nous verrions contraints de recouvrer directement les cotisations malgré tous les aléas que comporte ce mode d'encaissement et les difficultés de toute nature qui pourraient en résulter.

Nous publierons dans le prochain numéro des Cahiers la liste des Sections retardataires.

### NOS INTERVENTIONS

#### La liberté de la presse aux colonies

##### 1. — En Indochine

###### A Monsieur le Ministre des Colonies.

Le *Journal Officiel* du 26 juin 1928 a publié le décret du 20 même mois, contresigné par vos soins, relatif au régime de la presse dans les territoires protégés du groupe indo-chinois.

Déjà, le décret organique du 4 octobre 1927, créateur de délits nouveaux, avait institué en la matière une réglementation particulièrement restrictive, contre laquelle nous avions dû protester.

Il aggravait la situation des directeurs et gérants d'écrits périodiques, en donnant au Gouvernement la possibilité de poursuivre toute publication attentatoire au respect dû à l'autorité : c'était l'impossibilité pour la presse de publier désormais ce qui n'était strictement pas conforme à la pensée du gouverneur général.

Le décret du 20 juin 1928 crée, dans les termes ci-après, une infraction nouvelle, celle de l'atteinte par propagande filmée au respect dû à l'autorité :

« La production, la détention, la publication, la mise en vente, la distribution, l'exposition, l'usage ou la projection de dessins, gravures, peintures, emblèmes, images, photographies, écrits, imprimés, disques ou rouleaux phonographiques, films cinématographiques, clichés de projections lumineuses susceptibles de porter atteinte au respect dû à l'autorité française en Indochine et aux gouvernements indigènes protégés par la France, seront punis d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 100 à 3.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement. »

Déploreant cette aggravation du régime, nous persistons à penser que la censure ainsi établie ne sau-

rait être conforme à la politique de franche collaboration qui nous est commandée en Indochine.

Nous ne pouvons que protester contre cette nouvelle atteinte à la pensée libre.

(29 Octobre 1928.)

##### II. — A Madagascar

###### A Monsieur le Ministre des Colonies.

Dans le même temps que votre Administration envisageait une législation d'exception à l'encontre des écrits périodiques publiés dans les territoires protégés d'Indochine (décret du 4 octobre 1927), elle avait institué un régime analogue (décret du 15 septembre 1927) dans la colonie de Madagascar, territoire d'administration directe.

Il convient de rappeler qu'en matière de presse, la liberté de publication, qui a été instituée dans la métropole par la loi organique du 29 juillet 1881, a été étendue à toutes les colonies françaises par l'article 69 de la même loi.

Par suite, même si un doute pouvait s'élever à l'égard des pays de protectorat et des territoires sous mandat, la législation métropolitaine de droit commun doit s'appliquer sans conteste aux colonies proprement dites, relevant directement de la souveraineté française.

Or, en dépit de ces prescriptions, un régime spécial a été institué dans la Grande Ile, issu des décrets des 16 février 1901 et 15 septembre 1927.

Ce dernier texte est libellé comme suit :

Article premier. — La mise en vente, la distribution ou l'exposition, par des européens ou assimilés, d'écrits, d'imprimés, périodiques ou non, d'images susceptibles de porter atteinte au respect de l'autorité française à Madagascar, seront punies des peines prévues à l'article 28 de la loi du 29 juillet 1881.

Art. 2. — Les infractions prévues par l'article premier du présent décret et par l'article 5 du décret du 16 février 1901, pourront entraîner l'interdiction de séjour, conformément aux dispositions de l'article 49 du Code pénal, modifiées par la loi du 27 mai 1885 sur les récidivistes. L'interdiction de séjour pourra s'étendre soit à la totalité du territoire de la colonie, soit à une partie seulement.

C'est la faculté pour le Gouvernement de poursuivre tout écrit qu'il lui sera facile d'interpréter comme une atteinte au respect dû à l'autorité. On voit quelle large brèche est ouverte au régime de l'arbitraire : c'est désormais l'impossibilité pour la presse de publier ce qui ne sera pas strictement conforme à la pensée du gouverneur général.

Sans doute, on peut prétendre que Madagascar a été déclarée colonie française par la loi du 6 août 1896, c'est-à-dire à une date postérieure au 29 juillet 1881. Cet argument est infirmé par la jurisprudence (arrêt du 8 mai 1897 de la Cour de Tananarive, Dalloz 1898.2.247), solution qui rappelle celle suivie par l'Algérie en ce qui concerne les lois françaises antérieures au 22 juillet 1834. Le législateur de 1881 a entendu expressément instituer le régime de la presse libre dans toute l'étendue des territoires d'administration directe. La colonie de Madagascar ne peut faire l'objet d'une exception, sous peine de mettre en échec la volonté du Parlement.

Dans ces conditions, nous avons l'honneur de vous demander d'envisager l'abrogation du décret du 15 septembre 1927, contraire aux principes aujourd'hui reconnus et à la législation.

Le malaise qui règne actuellement dans notre session de l'Afrique orientale est dû aux entraves apportées par l'Administration au libre essor de la pensée. L'intérêt politique, autant que la justice, commandent impérieusement le retour au droit commun.

(31 Octobre 1928.)

## SECTIONS ET FEDERATIONS

### Délégations du Comité Central

- 19-20 octobre. — Metz, Thionville, Clomange, Sections françaises et Ligue italienne. M. Henri Guernut.  
 27 octobre. — Saint-Amand (Nord). M. Challaye.  
 28 octobre. — Denain (Nord). M. Challaye.  
 28 octobre. — Soissons (Aisne). M. Georges Buisson.  
 28 octobre. — Domont (Seine-et-Oise). M. Caillaud.  
 28 octobre. — Carignan (Ardennes). M. Burgod.

### Délégués permanents

Du 21 au 28 octobre, M. Lefebvre a visité les Sections suivantes : St-Gobain, Bichancourt, Neufchâtel, Achery, Vendeuil, Belleuglise, Jeancourt, Origny-Sainte-Benoite, Seryles-Mézières (Aisne).

### Autres conférences

- 7 octobre. — Trosly-Loire (Aisne). M. Marc Lengrand, président fédéral.  
 7 octobre. — Blérancourt (Aisne). M. Marc Lengrand, président fédéral.  
 11 octobre. — Versailles (Seine-et-Oise). MM. Prudhommeaux et Louis Victor.  
 12 octobre. — Paris (20<sup>e</sup>). M. Robert Perdon, membre du Comité Central, président de la Fédération mutualiste du travail.  
 21 octobre. — Viry-Noureuil (Aisne). M. Marc Lengrand, président fédéral.  
 28 octobre. — Talmont (Vendée). M. Joint, président fédéral.

### Campagnes de la Ligue

Articles 70 et 71. — Les Sections dont les noms suivent demandent la suppression des articles 70 et 71 de la loi de finances : Aix-en-Provence, Avesnes-sur-Helpe, Bagnères-de-Bigorre, Beauvais-sous-Matha ; Bressuire, Carbone, Colombes, Croix-de-Vie, Etrépagny, La Montagne, Laval, Lille, Montier-de-Clermont, Montaigu, Moulins-les-Metz, Neuilly-le-Réal, Nice, Paris (18<sup>e</sup>, Grandes-Carrières), Rennes, Roanne, St-Jean-d'Angely, Saint-Maur-les-Fossés, Sarlat, Sotteville-les-Rouen, Troyes, Versailles, Viroilay.

Conseils de guerre (Suppression des). — La Section des Eglisottes demande la suppression des Conseils de guerre.

Contrainte par corps (Suppression de la). — La Section de Moulins demande la suppression de la contrainte par corps.

Ecole Unique. — La Section des Eglisottes demande que l'école unique soit organisée.

Ministre de la Guerre (Contre la circulaire du). — La Section de Vallauris-Golfe-Juan proteste contre la circulaire du ministre de la Guerre, accordant aux militaires le droit d'appréhender leurs insulteurs.

Vote des femmes. — La Section des Eglisottes se prononce en faveur du vote des femmes.

### Activité des Sections

Avesnes-sur-Helpe (Nord), demande : 1° que l'abattement à la base soit accordé aux commerçants comme aux autres contribuables ; 2° que le renforcement du contrôle fiscal rende toute fraude impossible à toutes les catégories de contribuables. (19 octobre).

Beauvais-sous-Matha (Charente-Inférieure), adresse sa sympathie au Comité international d'action et de propagande pour la paix et le désarmement par la volonté des individus et des peuples. (21 octobre).

Briennon (Yonne) demande que les Sociétés diverses qui se sont fondées en vue de l'instauration d'un régime durable de Paix s'unissent en une Fédération, chargée de la coordination de leurs efforts et de l'intensification de leur propagande. (21 octobre).

Chécy (Loiret) demande l'édition d'un tract reproduisant la plaidoirie de M. Trarieux au procès de la Ligue en 1899 (15 octobre).

Colombes (Seine) proteste contre les violations systématiques et répétées du droit de manifestation par l'intervention des forces policières (octobre).

Etrépagny (Eure) demande : 1° que la gratuité et le confort du transport soient assurés aux jeunes soldats incorporés en Algérie, afin qu'ils puissent profiter des permissions réglementaires ; 2° que le transport des immondices de la Ville de Paris s'effectue en hiver, dans des tombe-

reaux hermétiquement clos et que les dépôts soient recouverts de terre. (21 octobre).

Laval (Mayenne) demande que les lois sur la laïcité soient strictement appliquées. (18 octobre).

Le Perreux (Seine) proteste contre toute prolongation de mandats municipaux ou législatifs comme étant une atteinte au suffrage universel souverain. (13 octobre).

Les Eglisottes (Gironde) demande : 1° l'assimilation complète des mutilés et retraités du travail, du commerce et de l'industrie aux mutilés et retraités fonctionnaires civils ou militaires ; 2° la gratuité des concours universitaires et examens de tous ordres, ainsi que la délivrance sans frais des documents à produire pour l'inscription ; 3° la suppression dans nos campagnes des affiches incitant la jeunesse à désertir les travaux des champs pour grossir les effectifs des corps d'occupation dans des pays étrangers ; 4° l'assimilation de tous accidents, blessures et maladies survenues à la suite d'actes de dévouement ou de sauvetage, aux blessures ou maladies contractées en service commandé ; 5° suppression des impôts indirects, de la taxe sur le chiffre d'affaires, des octrois et des décrets-lois ; 6° la gratuité des voyages des soldats et marins permissionnaires. (27 octobre).

Levallois-Perret (Seine) proteste contre les arrestations arbitraires opérées lors des obsèques des victimes de la catastrophe de Vincennes. (28 octobre).

Moulins (Allier) demande : 1° l'abrogation de l'article 10 du Code d'instruction criminelle donnant aux Préfets et autres agents du Gouvernement le pouvoir de procéder à des arrestations et à des perquisitions ; 2° la limitation des pouvoirs des juges d'instruction ; 3° la présence obligatoire des prévenus en état de détention à toutes les opérations d'instruction, saisies et perquisitions ; 4° la responsabilité effective des magistrats ou de l'Etat en cas d'abus de pouvoir caractérisé ; 5° l'abrogation du texte qui oblige les prévenus en certains cas, à se constituer prisonniers pour que devienne possible l'examen de leur pourvoi par la Cour de Cassation ; 6° le droit en principe à une indemnité pour ceux qui ont bénéficié d'un non-lieu ou d'un acquittement postérieurement à une détention préventive ; 7° le vote d'une loi rendant l'enseignement post-scolaire obligatoire. (26 octobre).

Moulins-les-Metz (Moselle) proteste contre la décision arbitraire de la Commission d'Administration de la Ville de Metz en date du 3 janvier 1928 et demande : 1° qu'employés et ouvriers titularisés soient libres d'habiter en dehors de Metz ; 2° que la clause contenue dans le contrat soit considérée comme non avenue. (20 octobre).

Neuilly-le-Réal (Allier) demande au Comité Central d'intervenir auprès de la Société des Nations afin que celle-ci organise une armée internationale qui, seule, peut permettre le désarmement des nations et assurer la paix générale. (21 octobre).

Nice (Alpes-Maritimes) proteste contre la prorogation de tout mandat électoral et demande le maintien à une durée de quatre ans de celui des conseillers municipaux et à réduction à une durée de six ans, renouvelable par moitié, de celui des sénateurs. (11 octobre).

Paris (20<sup>e</sup>) s'élève contre le fait que la direction des assurances sociales soit privée depuis bientôt six mois de son titulaire et demande : 1° que ce poste soit confié à un technicien ; 2° que l'on procède au plus tôt à la publication du règlement d'administration, prévu pour l'application de la loi. La Section présente des modifications à apporter dans les clauses de la loi et invite le Comité Central à engager une campagne dans le sens de ses vœux. (12 octobre).

Saint-Maur-des-Fossés (Seine) proteste contre la suppression du droit de réunion. La Section regrette qu'une majorité se soit manifestée, au Congrès de Toulouse, en faveur du maintien de M. Painlevé comme ligueur et demande qu'il soit rejeté du sein de la Ligue. (19 septembre).

Sarlat (Dordogne) demande : 1° qu'en attendant la réaffectation de l'école unique, les bourses d'enseignement secondaire soient maintenues à leurs titulaires désireux de suivre les cours de la Faculté ; 2° que les modifications nécessaires soient apportées à la loi du 30 octobre 1886 en vue de permettre la généralisation dans les écoles où elle sera jugée utile. (20 octobre).

Trégnat (Allier) demande l'abolition des guerres par l'œuvre de paix de la Société des Nations (20 octobre).

Les manuscrits non insérés ne sont pas renvus.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

## SAINT-GERMAIN, A 24 MINUTES DE PARIS

Saint-Germain, qui jouit d'une réputation mondiale pour la beauté du site, vu de la terrasse, voit encore son prestige grandir par suite de l'électrification de la ligne qui la relie à Paris.

La rapidité du voyage et la fréquence des trains permettent aux Parisiens de faire cette très agréable excursion même en utilisant seulement une demi-journée.

Les facilités sont telles, en effet, que l'on peut partir de Paris après déjeuner et disposer de l'après-midi entier à Saint-Germain, pour se rendre sur la splendide Terrasse qui domine Paris et la Vallée de la Seine, ou dans la ravissante forêt qui s'étend, à proximité, dans les directions de Maisons-Laffitte et de Marly-le-Roi.

C'est une excursion agréable et à la portée de toutes les bourses que les familles ne manqueront pas de faire, car elle permet de passer le plus économiquement possible une journée de plein air dans un site admirable.

**AVANT D'ACHETER OU DE VENDRE  
BIJOUX**

BRILLANTS, PERLES, PIERRES FINES, ADRESSEZ-VOUS A

**Ch. BROUDARGE**

JOAILLIER EXPERT

**30, Faubourg Montmartre, 30, Paris**

TÉL. PROVENCE 30-23

**LUSTRES, LAMPES, PLAFONNIERS, GLACES, ETC.**

En solde tous les Samedis après-midi

**F. A. M. 7, Rue du Pont Louis-Philippe - PARIS (IV)**

## LES CONGRÉGATIONS

**LES CAHIERS SATIRIQUES**

de Charles-Auguste BONTEMPS

*Chaque cahier contenant un pamphlet in extenso, paraîtra trimestriellement dans un format bibliothèque***LE PREMIER CAHIER VIENT DE PARAÎTRE :****“Les Majordomes du Ciel”**

LA CONGRÉGATION ET LE DROIT DE L'ENFANT, par Charles-Auguste BONTEMPS

Prix : 3 francs

**OU SOUSCRIVEZ à la Série annuelle des 4 Cahiers : 10 francs au lieu de 12.****LES ÉDITIONS DE L'ÉPI**

Chèque Postal : PARIS 923.97

13, rue du Croissant, 13 - PARIS

R. C. Seine 32.348

**UNE SECRÉTAIRE AUTOMATIQUE**  
*toujours présente*

**Essayez-la** il ne vous en coûtera que la peine de nous retourner le talon ci-dessous :

**BON** pour une démonstration gratuite  
 sans engagement
**“ LE DICTAPHONE ”****84, rue Saint-Lazare - PARIS -**

TÉLÉPHONE : GUTENBERG 07-37


**BIBLIOTHÈQUES EXTENSIBLES  
ET TRANSFORMABLES**
*Demandez notre catalogue N° 44 envoyé gratuitement avec tarif et photos.*

Bibliothèque M. D., 9, r. de Villerssezel, Paris VII. Littré 11-28


 Imp. Centrale de la Bourse  
 117, Rue Réaumur  
 PARIS